

PER

A-799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

23113

CONCOURS D'ARCHITECTURE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



BOULEVARD CHAREST

LE CONCOURS ARQ 1996 L'ESCALIER EXTÉRIEUR DU MARCHÉ BONSECOURS

95
FÉVRIER 1997

A LOUER

Bureau-atelier

- ❑ 1 100 PIEDS CARRÉS + STORAGE
- ❑ À 5 MINUTES DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL
- ❑ STATIONNEMENT FACILE
- ❑ ENVIRONNEMENT MULTIDISCIPLINAIRE DANS LE DESIGN
(ARCHITECTURE, GRAPHISME, PHOTOGRAPHIE, URBANISME,
DESIGN INDUSTRIEL, LA REVUE ARQ, ETC) FAVORISANT LES PROJETS
CONJOINTS, LES CONTACTS ET LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES.



JEAN MERCIER: (514) 523-4900 OU PIERRE BOYER-MERCIER, ARCHITECTE: (514) 523-7024

cöpilia

PHOTOGRAPHIE

GRAPHISME

PRODUCTION D'IMPRIMÉS



1463, RUE PRÉFONTAINE / MONTRÉAL, QUÉBEC / H1W 2N6 / (514) 523-4900

SOMMAIRE

NUMÉRO 95 FÉVRIER 1997

- 5 ÉDITORIAL : MÉMO À UN TECHNOCRATE QUELQUE PART
PIERRE BOYER-MERCIER
- 6 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC / ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION / INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
PIERRE BEAUPRÉ
- 8 PROJET LAURÉAT : CÔTÉ, CHABOT, MOREL / BERNARD ET CLOUTIER
- 10 SAIA ET BARBARESE / D'ANJOU, BERNARD, MERCIER, RHÉAULT ET BÉGIN
- 11 MAURICE BOUTIN, ANDRÉ RAMOISY / BLOUIN, FAUCHER, AUBERTIN, BRODEUR, GAUTHIER
- 12 ST-GELAIS, TREMBLAY, BÉLANGER, BEAUCHEMIN / SAUCIER, PERROTTE
- 13 GAUTHIER, GUITÉ, DAUST, LESTAGE, GILBERT, CÔTÉ, LEAHY, GAGNON
- 14 LE CONCOURS ARQ 1996 : L'ESCALIER EXTÉRIEUR DU MARCHÉ BONSECOURS
- 15 LE 1^{er} PRIX : KEVIN D. COX, LUC FORTIN
- 16 LE 2^e PRIX : DOMINIQUE DUMONT, JEAN-LOUIS LÉGER
- 17 LE 3^e PRIX : DIANE LAFONTAINE, NATHALIE DIONNE
- 18 LE 4^e PRIX : PIERRE CORRIVEAU
- 20 UNE MENTION : JEAN-CLAUDE DESJARDINS, KARIM DURANCEAU, PIERRE VÉZINA
- 21 UNE MENTION : LUC ROY, FRANÇOIS SMITH, RÉMI L. PETIT
- 22 UNE MENTION : STÉPHANE LEMAY, STEPHEN TESSIER
- 24 UNE MENTION : JAY FREDERIK HISCOX

CRÉDITS

Illustrations de la page couverture
Université du Québec / École nationale d'administration /
Institut national de recherche scientifique
Projet lauréat: Côté, Chabot, Morel / Bernard et Cloutier
Élévation sur le boulevard Charest



ARQ bénéficie en 1997 d'un appui financier du
Conseil des arts et des lettres du Québec,
dans le cadre de son programme de
soutien aux périodiques culturels.

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.
Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, ANNE CORMIER, PHILIPPE LUPIN, PIERRE BOYER-MERCIER.
Production graphique: COPILIA DESIGN INC.
Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives): JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.

- Bureau de Montréal: 8250, boulevard Décarie, bureau 205 / Montréal, Québec / H4P 2P5.
Téléphone: (514) 733-0344 / Télécopieur: (514) 342-9406.
- Bureau de Toronto: 1-800-689-0344.

La Revue d'architecture ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente N° 0472417.

ARQ est publiée six fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, corporation à but non-lucratif.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:

ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 1463, rue Préfontaine / Montréal, Qc / H1W 2N6 / Tél. administration (514) 523-4900, rédaction: (514) 523-7024.

Abonnements au CANADA (taxes comprises): 1 an (6 numéros): 41,02 \$ / 68,37 \$ pour les institutions et les gouvernements.

Abonnements USA 1 AN: (6 numéros) 60,00 \$ / AUTRES PAYS: 70,00 \$.

ARQ est indexée dans «REPÈRES».



**BIENTÔT, LA CONFIANCE QUE VOUS FAITES AUX POSTES
DE TRAVAIL TRADITIONNELS NE SERA PLUS JAMAIS LA MÊME.**

Malgré tout le respect que l'on doit aux systèmes RISC/UNIX, vous trouverez, selon nous, que le poste de travail Compaq Professional Workstation offre quelque chose qui manquait grandement dans les postes de travail privés : la liberté.

Tout d'abord, vous disposerez de toute la puissance voulue pour faire tourner vos applications spéciales, et ceci, grâce à un éventail de caractéristiques innovatrices en matière de performance. Par exemple, l'architecture de système évoluée de Compaq, qui est optimisée pour Windows® NT et peut faire tourner jusqu'à deux processeurs Pentium® Pro.

Et comme notre poste de travail est fondé sur des normes de systèmes ouverts, vous constaterez qu'il s'intègre facilement à votre réseau actuel. Par conséquent, au lieu d'avoir à subir les contraintes d'un système privé, vous disposerez de la souplesse d'emploi voulue pour répondre à vos besoins, quels qu'ils soient. Vous bénéficierez aussi d'une liaison transparente avec toutes les sources d'information qu'il vous faut à l'échelle de votre entreprise. Même dans des environnements RISC/UNIX.

Autre avantage : le fruit de nos partenariats avec les principaux fournisseurs de logiciels indépendants comme Microsoft, SDRC, Autodesk et PTC. Comme ces solutions ont été éprouvées à fond, vous obtiendrez une performance et une compatibilité optimales.

Enfin, notre poste de travail vous assure un coût de propriété réduit, non seulement en raison du rapport performance/prix, mais aussi grâce aux fonctions de gestion de Compaq et à ses programmes complets de service et soutien, tous en tête de l'industrie. Notamment, des revendeurs formés spécialement en fonction de votre marché.

Tout compte fait, le poste de travail Compaq Professional Workstation diffère de tout autre poste de travail que vous avez utilisé jusqu'ici. Et c'est précisément ce à quoi nous voulions en venir. Pour de plus amples renseignements sur les postes de travail Compaq, appelez-nous au 1 800 567-1616.

Alors, qu'y a-t-il sous le couvercle? Un à deux processeurs Pentium Pro 200 MHz avec NT 4.0, une antémémoire de 256 Ko, une mémoire DIMM ECC allant jusqu'à 512 Mo, un contrôleur Ultra-Wide SCSI et des accélérateurs graphiques 2D/3D évolués.



COMPAQ

Votre vie en sera transformée.



©1996 Compaq Computer Corporation. Tous droits réservés. Compaq, marque déposée au U.S. Patent and Trademark Office. Compaq Professional Workstation est une marque déposée de Compaq Computer Corporation. Le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées et les logos Pentium Processor et Pentium Pro Processor sont des marques de commerce de Intel Corporation. Tous les autres noms de marques et de produits sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs sociétés respectives.

Bâti-Flex

Votre prochaine entreprise

Lancez-vous dans le Bâti-Flex — certains des entrepreneurs et des architectes les plus dynamiques du Canada l'ont déjà fait.

Ces gagnants régionaux du Concours Bâti-Flex de la Société canadienne d'hypothèques et de logement donnent aux consommateurs exactement ce qu'ils demandent, à un prix abordable.

Comment peut-on exploiter ce créneau ?

La trousse de renseignements de la SCHL sur le système Bâti-Flex (49 \$, plus taxes et frais de manutention, no de commande KF 4027) vous apprend tout ce que vous devez savoir sur les aspirations des consommateurs et la façon d'y répondre.

Appelez-nous dès aujourd'hui au
1-800-668-2642

Visitez notre site Internet à l'adresse
www.cmhc-schl.gc.ca

PLUS: La trousse de renseignements contient tous les détails sur la façon dont ces chefs de file profitent de ce marché — et comment vous pouvez les imiter.

KARWOOD ESTATES INC. ET GREGG CONSTRUCTION LTD
St. John's (Terre-Neuve)
logements individuels groupés

RADIANT HOMES
Armdale (Nouvelle-Écosse)
Petits immeubles d'appartements

CABINET D'ARCHITECTES STÉPHANE HAZAN
Côte-Saint-Luc (Québec)
petits immeubles d'appartements

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL ET SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ANOBID
Montréal (Québec)
logements individuels groupés

THE DESIGN WORKSHOP
Corbyville (Ontario)
maisons individuelles

NOUVELLE DEVELOPMENT CORPORATION
London (Ontario)
logements individuels groupés

FINALTA DESIGNS INC.
Edmonton (Alberta)
logements individuels groupés et maisons individuelles

INNOVATIVE HOUSING SOCIETY
North Vancouver (C.-B.)
Petits immeubles d'appartements



Des logements adaptables en fonction des besoins

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

Canada

BENOTHERM

ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE

1.6 DENSITÉ*

Un isolant respectueux de l'environnement



UN PRODUIT EFFICACE SÉCURITAIRE ET PROPRE

FABRIQUÉ PAR:

BENOLEC

1451 Nobel, Ste-Julie (Québec)
Canada J3E 1Z4
Tél.: (514) 922-2000
Fax: (514) 922-4333

 RAPPORT D'ÉVALUATION

- CCMC-09232-L TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R MUR EXTÉRIEUR

BOURSES EN ARCHITECTURE

Le Conseil des Arts du Canada offre des bourses aux personnes engagées dans un travail pratique ou théorique dans le domaine du design architectural, incluant, outre l'architecture proprement dite, l'architecture paysagère, de même que la théorie de l'architecture, la conception de mobilier et la restauration. Les bourses visent à encourager le travail indépendant de création ou de critique en architecture contemporaine.

À NOTER

- **UNE DATE LIMITE** par année pour toutes les bourses et tous les prix en architecture. En 1997 : 1^{er} mars; en 1998 : 1^{er} février.
- **PRIX DE ROME** : montant de la bourse porté à 34 000 \$.
- **PRIX RONALD-J.-THOM** de design en début de carrière : offert en 1997 (tous les deux ans).
- Les candidats ne peuvent solliciter qu'une bourse de création «A» ou «B» (de courte ou longue durée) ou «C».
- Les candidats peuvent aussi soumettre une demande pour le Prix de Rome, le Prix Ronald-J.-Thom ou un studio à Paris.
- Les candidats peuvent aussi demander une bourse de voyage au cours de la même année financière (1^{er} avril - 31 mars).
- Dates limites des bourses de voyage : au moins trois, à annoncer.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Jacques Doyon, agent des arts visuels, 350, rue Albert, C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8
Téléphone : 1-800-263-5588, poste 4092, ou (613) 566-4414, poste 4092 • Télécopieur : (613) 566-4332
Courrier électronique : jacques.doyon@conseildesarts.ca



Conseil des Arts du Canada
The Canada Council

MÉMO À UN TECHNOCRATE QUELQUE PART

PIERRE BOYER-MERCIER, ARCHITECTE

*Pour obtenir des contrats avec Québec, les architectes ont jusqu'au 16 décembre pour manifester leur intention de se conformer à la norme ISO 9001.*⁴

Le texte qui suit ne possède aucun fondement discursif. Son sujet est imprécis puisqu'il ne s'exprime pas en mots; c'est-à-dire qu'il ne se définit pas. Cela peut paraître outrageux, intellectuellement parlant, mais, de fait, cela tient à sa nature propre.

Pour vous entretenir sur le sens de la QUALITÉ, je serais disposé à échanger sur-le-champ, tout le pouvoir d'une pensée rationnelle pour un instant de génie pur. Car c'est de ce moment dont il s'agit. Un moment de révélation que je voudrais transmettre à un esprit qui est devenu, peut-être malgré lui, agnostique. Et, devant la lourdeur de la tâche, sachez toute la modestie et la peur que m'inspire la machine technocratique.

Voici un fait étonnant: notre principale tâche d'enseignement dans les écoles d'architecture, porte sur un concept dont nous ne connaissons ni la provenance ni la définition exacte. Toute une branche de la philosophie, connue sous le nom d'«esthétique», s'est elle-même intéressée et interrogée, en longues dissertations, sur le sens du mot QUALITÉ dans de vaines tentatives de le définir. De nos jours, comme à cette époque, la volonté de précision est, semble-t-il, un mal incontournable. Et, pour certains esprits, la seule façon de comprendre consiste, comme le dit le petit Robert, «à déterminer par une formule précise l'ensemble des caractères qui appartiennent à un concept».

Mais, peut-il y avoir une compréhension systématique de ce que serait la QUALITÉ ou serait-elle plutôt un rapport particulier et impénétrable entre le cœur et l'esprit? Robert M. Pirsig¹ nous livre à ce sujet, la réflexion suivante: «QUALITY is a characteristic of thought and statement that is recognized by a nonthinking process. Because definitions are a product of a rigid formal thinking, quality cannot be defined». Dans cette tentative d'éclaircissement, il nous livre le message suivant: La QUALITÉ ne se définit pas, elle se «reconnaît». Comme nous reconnaissons «une impression de bien-être» dans certains endroits de la ville, dans certains coins de la maison ou dans la nature. Christopher Alexander, dans son livre *The Timeless Way of Building*², en fait, lui aussi, état: «There is a central quality which is a root criterion of life and spirit in a man, a town, a building or a wilderness. This quality is objective and precise, but it cannot be named». Dans ces lieux qu'il énumère, on comprend le superflu de la raison. L'impression suffit. Et l'envie de se laisser émouvoir surpasse celle du raisonnement objectif. La qualité pourrait se vivre, comme le poursuit Alexander «(...) as the most primitive feeling which an animal or a man can have. The feeling for it is as primitive as the feeling for our own well-being, for our own health, as primitive as the intuition which tells us when something is false or true.»

La formation des architectes s'appuie donc sur la quête d'un événement qui se manifeste dans des circonstances si particulières que nous ne pouvons les circonscrire. Il prend autant de formes qu'on y trouve de contextes, d'objets et de sujets. Les derniers se confrontent dans une relation fructueuse à un point de rencontre situé entre la subjectivité pure et l'anecdotique. Ce point s'appelle la QUALITÉ. Quand on y arrive, on s'en étonne aussi, puisque les voies qui nous y mènent sont empiriques; elles ne laissent pas de traces comme en produisent les parcours analytiques sur lesquelles on peut marcher à rebours. Chaque nouvelle confrontation est un recommencement.

Cet enseignement va de pair à ce que nous pourrions nommer «la logique de l'honneur» pour emprunter une expression de Montesquieu. C'est-à-dire une logique qui n'a rien à voir avec la raison mais qui invite à l'engagement: celui d'exercer notre profession en toute probité, tant dans ses dimensions conceptuelles que techniques. Cela n'a rien d'une prétendue organisation scientifique du travail ou d'une logique d'efficacité. À l'extrême, privilégier l'action au détriment de la connaissance, le «comment?» au «pourquoi?», peut mener à un dénouement tragique: celui de ne plus valoriser la différence entre un bon et un mauvais bâtiment, un bâtiment «vivant» et un bâtiment «moribond». Une trop grande préoccupation pour le «comment?» au désavantage du «pourquoi?», «ravale (je cite Alain Finkielkraut³) l'intelligence au rang d'instrument, de simple agent d'exécution et déserte la question du sens pour la recherche exclusive, effrénée, sans répit, de la performance et du rendement. » Car c'est bien du «comment?» dont il s'agit quand on plaide pour «un système de qualité»⁴ et quand on nous entretient de la «satisfaction du client» par un «système de contrôle». Le métier se réduit à une minceur insoupçonnée et d'aucuns se contenteront de leur recette maison pour croire atteindre l'excellence.

Personne (moi le premier) ne met en doute, monsieur le technocrate, votre authenticité, vous, qui voulez implanter une approche systémique à la création architecturale. Cette façon de faire est un corollaire des théories du management contemporain qui se basent sur des formules pragmatiques: «si ça marche, c'est vrai». Et, ma foi, parfois les méthodes du placebo qui naissent d'observations statistiques peuvent être convaincantes, surtout lorsque les effets sont immédiats. Ce qui est à craindre, à la longue, c'est l'abandon du débat sur le fond.

Il nous reste à accepter, nous architectes, en tant que modeleurs de lieux vivants, ce détournement de notre conscience qui s'est éduquée à l'école de l'éthique, de la sagesse et de la vertu, vers une attitude qui tient de la politique, de l'action et du pouvoir. Quand de l'extérieur, nos fondements sont ainsi remis en question, n'avons-nous pas d'autre option que celle de nous soumettre docilement, pour le meilleur ou le pire? N'accepteriez-vous pas, au moins, un court moratoire: le temps qu'il faudrait pour mettre tous les poids dans la balance?

NOTES

1. PIRSIG Robert, *Zen and the Art of Motorcycle Maintenance, An Inquiry into Values*, Bantam Books, 1974.
2. CHRISTOPHER Alexander, *The Timeless way of Building*, Oxford University Press, 1979.
3. LE MOUËL Jacques, *Critique de l'efficacité*, Éditions du Seuil, Mai 1991.
4. MÉNARD, Laurent-Paul, *Esquisses*, Nov./déc. 1996.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC / ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PROMOTEURS DU CONCOURS

École nationale d'administration publique
Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

NATURE DU PROJET

Construction de deux immeubles sur des terrains cédés par la ville de Québec dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'Espace Saint-Roch. Le premier immeuble doit abriter l'École nationale d'administration publique (10 400 mètres carrés), le deuxième immeuble (7 240 mètres carrés), le siège social de l'Université du Québec et l'Institut national de la recherche scientifique (Culture et Société).

CALENDRIER

- 21 juin 1995
Annonce du projet par le Premier ministre du Québec en présence du ministre de l'éducation et du maire de Québec.
- 18 octobre 1995
Appel public de candidatures auprès des architectes du Québec
- 13 décembre 1995
Annonce du choix des 5 équipes appelées à concourir
- 5 janvier
Remise des documents aux concurrents
- 1er mars 1996
Remise des propositions par les concurrents
- 7 et 8 mars 1996
Jury
- mi-mars 1996
Annonce des résultats du concours
- Juin 1996
Exposition publique des 5 projets soumis à l'édifice de la Fabrique à Québec

MEMBRES DU JURY

- Pierre De Celles, directeur général, ÉNAP, président du jury
- Martin Desmeules, directeur de l'administration et des finances, INRS
- Guy Lessard, directeur du service des immobilisations, UQ
- Pierre Boyer-Mercier, architecte, professeur agrégé à l'Université de Montréal
- Aurèle Cardinal, architecte et urbaniste
- Pierre Larochelle, professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval
- Cyril Simard, architecte, président de la Commission des Biens culturels

MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

- Émilien Gohier de l'U.Q.,
- Michel Auger de l'ÉNAP
- Michel Leclerc de l'INRS, pour la conformité au programme
- Daniel Guimond, architecte, de la société Roche, pour l'analyse des coûts
- Louis Daniel Brousseau, architecte au Service de l'urbanisme de la Ville de Québec
- Gilles Bourassa, ingénieur au service de l'UQTR

PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

- BBGL, architectes avec la collaboration de
- Michel Auger, ÉNAP,
- Émilien Gohier, UQ.

CONSEILLER PROFESSIONNEL

- Pierre Beaupré, architecte

ÉNAP, UQ, INRS

UN CONCOURS D'ARCHITECTURE, UN QUARTIER QUI RENAÎT

Le concours d'architecture pour la construction de l'École nationale d'administration publique, le siège social de l'Université du Québec et les locaux de l'Institut national de la recherche scientifique (Culture et Société) est intéressant à plus d'un titre.

L'annonce du projet, en juin 1995, par le Premier ministre du Québec d'alors, Jacques Parizeau, demeure l'un des rares instants de la vie politique québécoise où s'est clairement exprimé l'intérêt du chef de l'état pour l'architecture. C'est dans le but avoué de faire en sorte que le projet annoncé constitue la meilleure contribution possible au patrimoine architectural québécois, que le Premier ministre annonçait que le choix du projet et de son concepteur allaient se faire à la suite d'un concours d'architecture.

Le projet constituait par ailleurs l'un des maillons essentiels de la restructuration du quartier Saint-Roch à Québec, amorcé par la création du Jardin Saint-Roch en 1993, la restauration de l'édifice de la Fabrique et le projet Méduse (ARQ 84). Comme on l'a noté, le Jardin constitue un objet presque autonome dans le quartier, fort de sa propre logique et viable en attendant d'un encadrement qu'il suscite, sans y être nécessairement assujéti. Dans le contexte de morosité actuelle, c'était probablement la meilleure orientation ; la reconstruction de l'espace Saint-Roch se fera lentement et les aléas des suites données au présent concours témoignent de la fragilité des engagements en ce sens. Du projet initial, seule l'École nationale d'administration publique se matérialisera à court terme et viendra occuper la partie du site qui longe le boulevard Charest. Les échos des discussions politiques de l'hiver dernier ont un moment fait croire que tout allait être perdu dans une surenchère démagogique mais il semble aujourd'hui acquis que l'ÉNAP

quittera son école de banlieue pour trouver au coeur de Québec un espace à sa mesure et surtout pour redonner vie à ce quartier.

L'objet du concours tenait donc autant à satisfaire les besoins identifiés par les institutions qu'à retisser les mailles d'une ville en lambeaux et, dans ce quartier surtout, extrêmement fragile. C'est d'ailleurs cette préoccupation de reconstruire la ville, de redonner un sens aux espaces délimités par les immeubles qui a été au centre des débats du jury. Et c'est finalement le projet qui, exprimait la sensibilité la plus fine à la fragilité de l'environnement, qui a su rallier les suffrages du jury. Solution prudente, traditionnelle dans sa perception de l'urbain, le projet lauréat décevra ceux qui attendent l'inattendu d'un concours mais rassurera ceux qui croient que le concours est une bonne façon de choisir un projet qui peut satisfaire toutes les exigences d'un client, qui respecte son budget et qui va, malgré tout, au-delà des recettes établies, qui suscite la recherche.

Le gouvernement du Québec s'est timidement engagé dans la voie des concours d'architecture, s'inspirant du modèle français qui en a fait la règle générale de l'attribution de la commande publique. Quelques organismes publics, tel l'Université du Québec, lui emboîtent le pas, utilisant un concept similaire de concours sur invitation - à la suite d'une sélection de candidatures sur présentation de dossiers - et rémunérés.

L'expérience doit faire l'objet d'analyses, autant le processus suivi que le résultat. Dans le cas de l'ÉNAP, le processus était assez lourd, les normes de présentation assez exigeantes. Ceci répondait sans doute aux craintes d'un donneur d'ouvrage important qui s'avancait dans un domaine peu familier. C'est avec un mélange d'audace et de prudence que le maître d'ouvrage a donc amorcé le processus, élaborant un programme extrêmement précis et requérant de chacun des concurrents une planification tout aussi précise de locaux. Pour les concurrents, la tâche fut lourde et peut-être le fut-elle inutilement à cette étape de mise en forme d'un concept. Le patient travail qu'elle a cependant exigé d'eux permet à la Ville de Québec de s'enrichir d'une réflexion très appropriée sur la forme urbaine de Québec.

COMMENTAIRES DU JURY

Le jury considère que ce projet est celui qui réussit le mieux à consolider le tissu urbain du quartier et à amorcer de façon convaincante l'encadrement de la place publique qu'est le Jardin Saint-Roch.

D'autre part l'implantation des immeubles dégage, à l'arrière du bâtiment 2, un espace libre qui permettra une transition bien adaptée entre les fonctions institutionnelles et le développement résidentiel à venir, en plus de constituer déjà un espace appropriable, plaisant à vivre et donnant un sens au lien piéton exigé à l'est du site.

Le langage architectural, diversifié et sensible, ne pose aucun geste héroïque mais semble plutôt bien refléter l'image qu'on veut aujourd'hui associer à un équipement de haut savoir: accessible et convivial.

Les gabarits des immeubles sont justes et l'intervention proposée sur la petite banque qui doit être conservée au nord-ouest du site est elle aussi jugée très juste et sensible; le surhaussement se fait dans le respect des traditions et a pour effet de l'intégrer harmonieusement au gabarit des nouveaux immeubles.

La planification des espaces intérieurs résulte d'une bonne compréhension des besoins réels des occupants et la disposition au rez-de-chaussée des espaces à caractère public saura vraisemblablement générer l'animation recherchée le long de la rue et de la place, à ce niveau.

L'aménagement des deux premiers niveaux du bâtiment 1 reflète une bonne compréhension du fonctionnement des locaux publics de l'ÉNAP. L'aménagement du bâtiment 2 est fonctionnel et permet la flexibilité exigée. On note cependant quelques déficiences au niveau de l'éclairage naturel de certains locaux.

Les principes de construction sont simples et permettent d'envisager une réalisation sans surprise.

Le langage architectural est sobre mais raffiné et créera une image à laquelle les utilisateurs et les gens du quartier pourront aisément se référer.

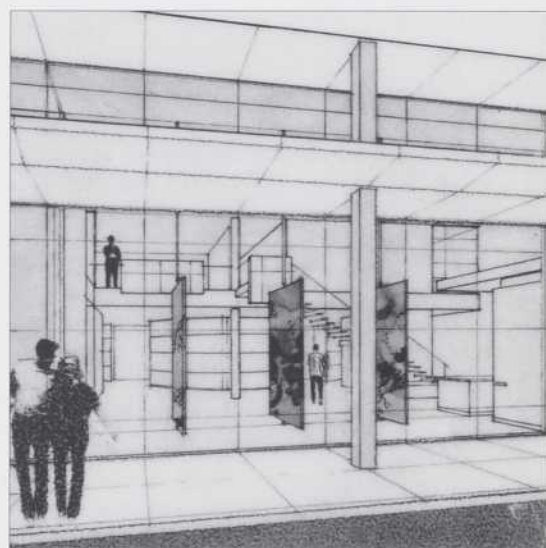
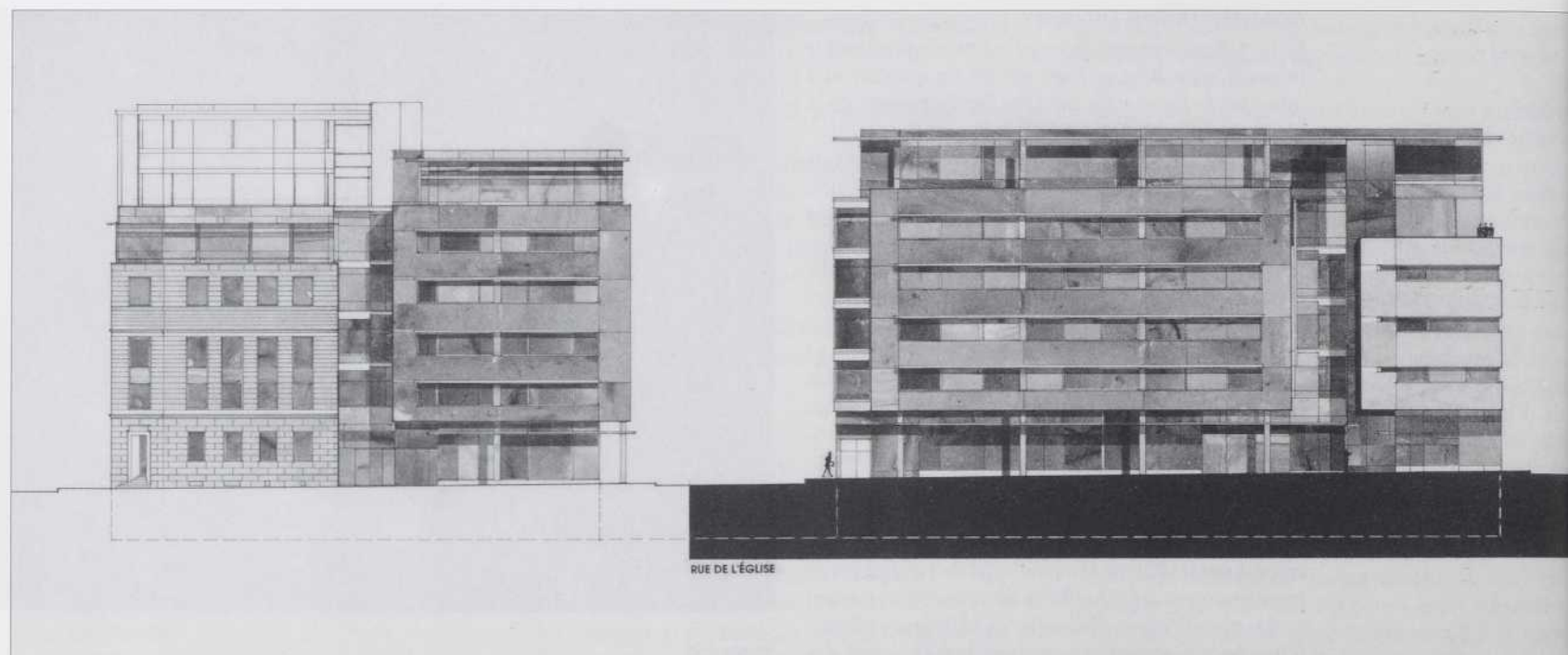
Le jury note cependant que l'architecte devra faire les révisions requises à son projet de façon à ce que les superficies correspondent à celles qu'impose le programme et que les coûts de construction reflètent les exigences du budget.

Le jury estime que cette démarche est possible et considère que, dans son ensemble, ce projet répond très bien au programme de même qu'aux principes d'aménagement énoncés, tant au niveau du bâtiment que de sa participation à la création d'un milieu urbain de haute qualité.



Perspective

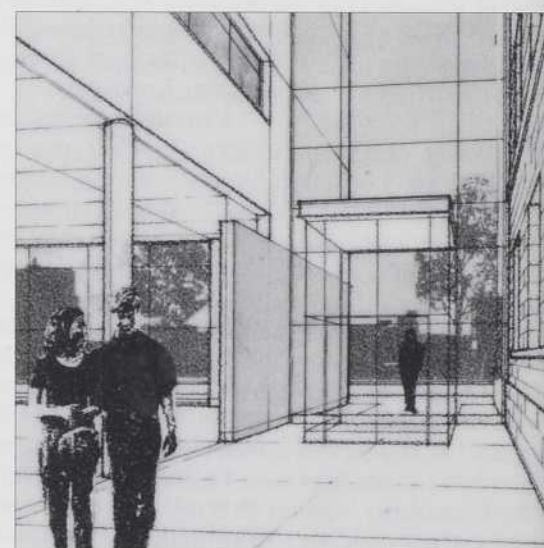
Élévation, rue de l'Église



Le foyer de l'auditorium: une vitrine sur rue.

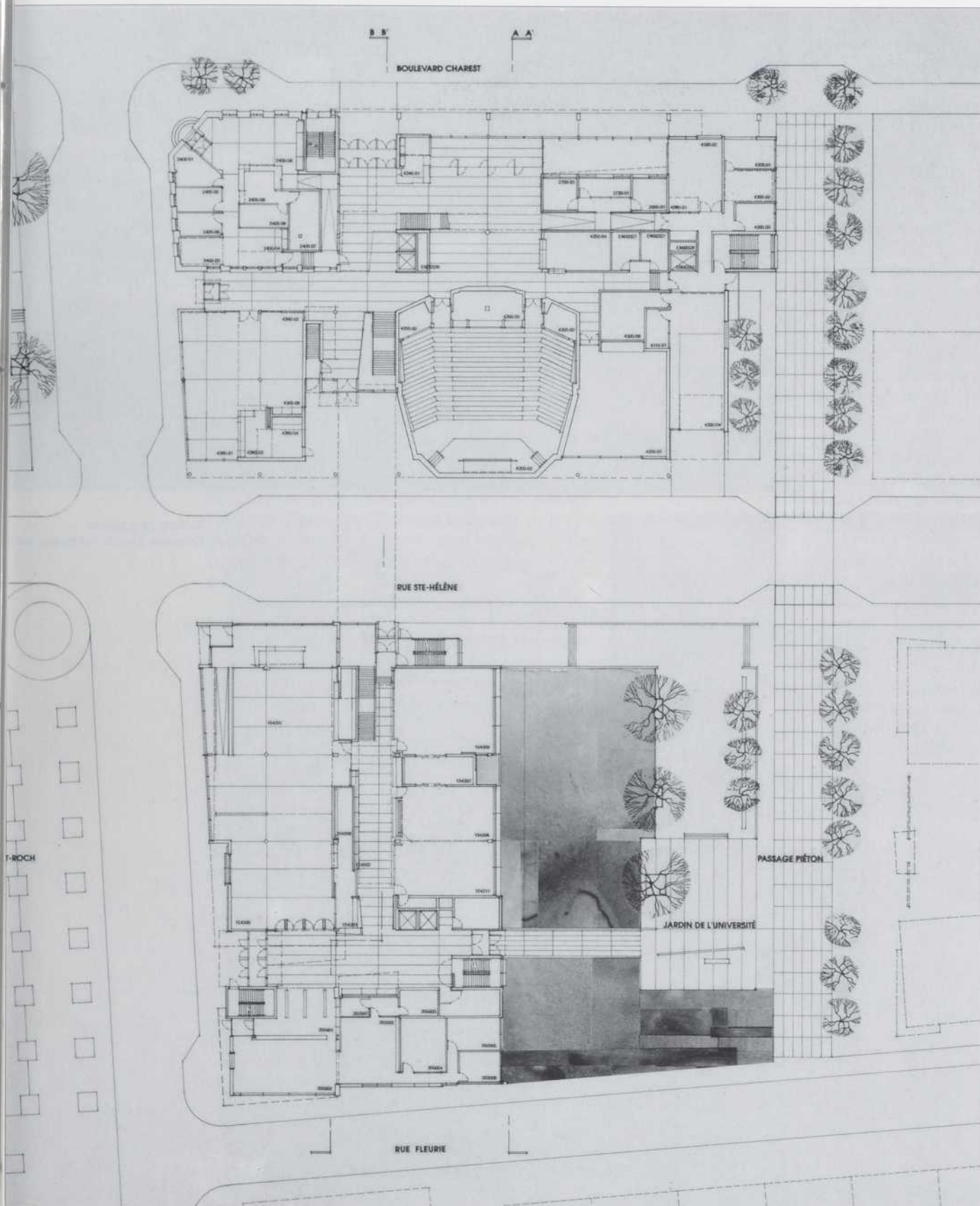


Espace d'accueil de l'ÉNAP se prolongeant vers les espaces d'accueil de l'Université du Québec.



Le carrefour en relation étroite avec le Jardin Saint-Roch.

Plan du rez-de-chaussée



SAIA ET BARBARESE / D'ANJOU, BERNARD, MERCIER, RHÉAULT ET BÉGIN

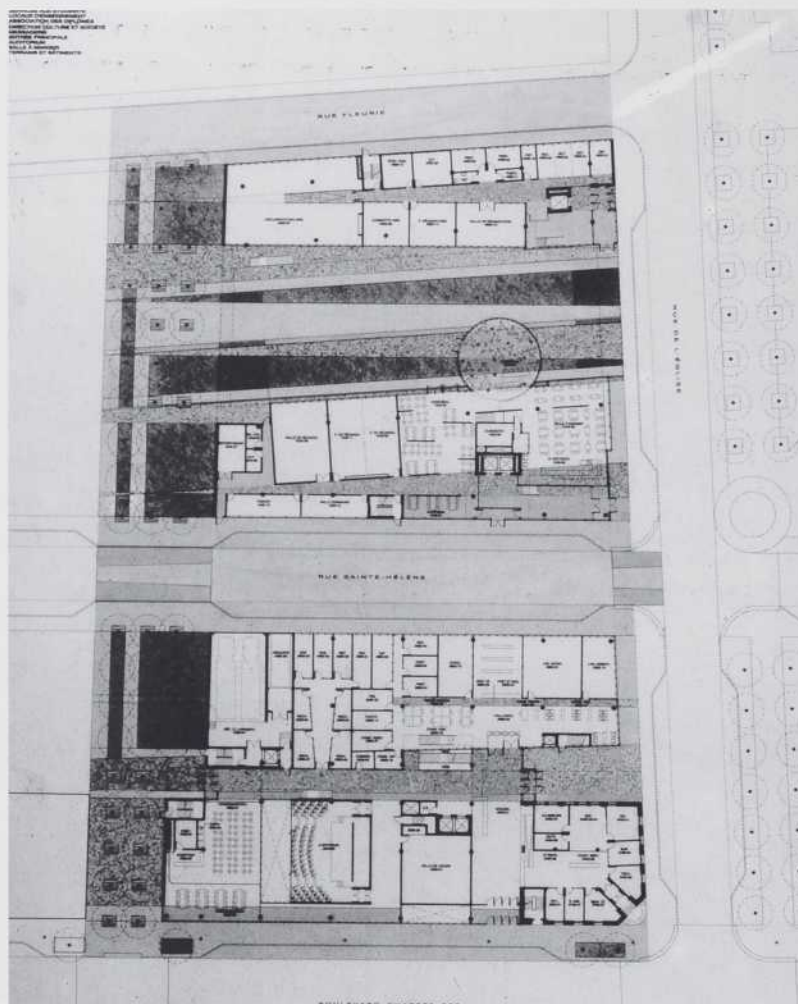
COMMENTAIRES DU JURY

Le jury a apprécié la rigueur de la démarche architecturale qui sous-tend ce projet. Les membres du jury ont cependant eu dans leur ensemble des réticences sur la façon dont ce projet pouvait réussir à tisser des liens avec le quartier environnant et sur la façon dont il pourrait contribuer à définir et encadrer le Jardin. La transposition de l'image du mur mitoyen pour border le Jardin et le lien piéton a semblé peu convaincante à plusieurs, même si certains ont apprécié le maillage qui aurait pu s'opérer entre cet espace public et le « tapis » sur lequel sont déposés les immeubles. La définition des espaces résiduels entre les immeubles a cependant semblé à plusieurs trop linéaire et dynamique pour que ces espaces puissent être appropriés par les usagers.

L'architecture de ce projet a donc été jugée très intéressante mais peu appropriée dans le contexte du quartier Saint-Roch qui requiert une intervention de consolidation de ses espaces publics, une intervention plus sensible qu'intellectuelle. Le langage architectural, élégant mais radical, n'a pas convaincu ceux qui estiment que les murs aveugles peuvent difficilement animer et encadrer un espace public et que la paroi vitrée le long du boulevard Charest n'animerait guère cet espace public.

Le traitement des toits, intégré au concept général du traitement des sols, a par ailleurs été apprécié.

La planification des espaces de chacun des établissements a été jugée de façon très positive même si, dans le cas du bâtiment 2 son fonctionnement efficace repose en partie sur un dispositif de passerelles de proportions excessives et écologiquement peu acceptable. Par ailleurs la subdivision de l'immeuble 2 en deux parties aussi distincte a semblé peu appropriée à un organisme dont les besoins peuvent évoluer.



Ci-haut: perspective
Ci-contre: plan du rez-de-chaussée

COMMENTAIRES DU JURY

Le choix initial de cette équipe de confier explicitement la conception de chacun des immeubles à un concepteur distinct avait séduit les membres du comité de sélection; les résultats apparaissent moins convaincants au jury aujourd'hui.

L'idée de profiter du projet pour créer l'amorce d'un campus urbain était elle aussi séduisante mais semble s'être traduite assez faiblement, notamment dans un petit pavillon isolé qui abrite le bistro dans une cour relativement ombragée et qui répond mal aux impératifs du programme.

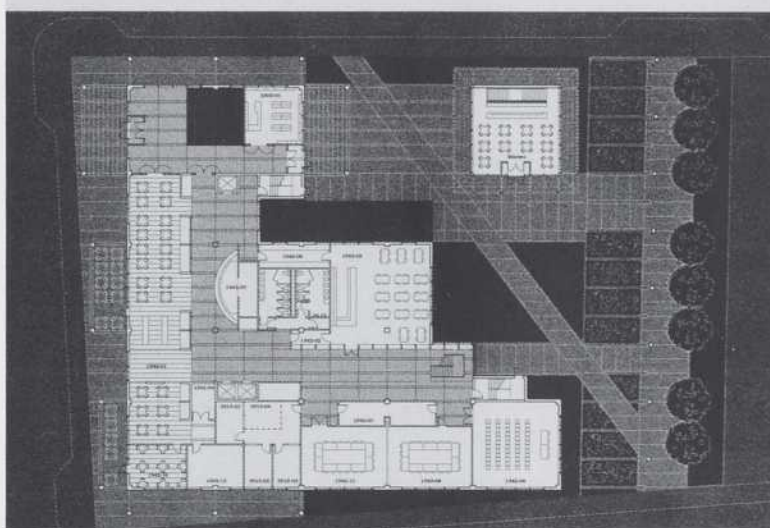
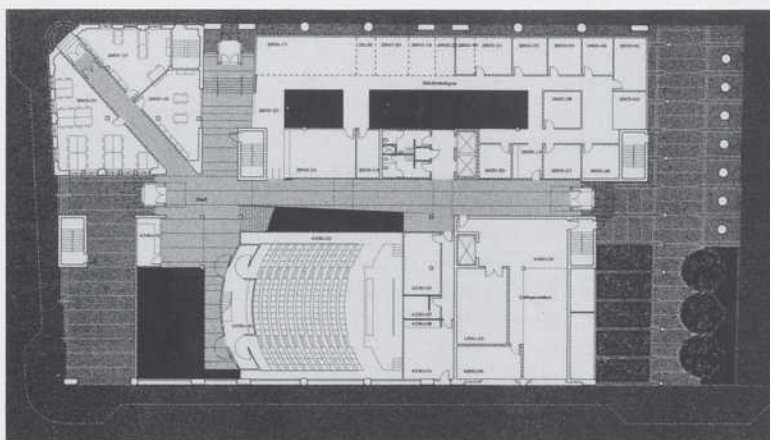
L'atrium de l'ÉNAP et l'escalier qui l'accompagne permettent de tirer un parti intéressant de l'éclairage naturel et établissent un lien intéressant entre les niveaux bas, mais l'arrivée de l'escalier aux passerelles manque de dégagement.

Le jury a jugé que le projet avait de bonnes qualités notamment au niveau de son langage architectural de sa façon de définir l'espace urbain; il a particulièrement apprécié la façade sur le Jardin de l'immeuble 2 qui offre un encadrement subtil et équilibré à la place; on peut cependant craindre que la superficie de vitrage ne génère des problèmes de contrôle de l'environnement. Par ailleurs, le traitement de la façade et, notamment, la présence dominante de l'escalier du bâtiment 1 sur cette même place n'ont pas été appréciés.

Le concept de composition de la façade le long du boulevard Charest, en reprenant à la base l'empreinte en négatif de la façade de la banque relevait d'une intention intéressante, traduite cependant de façon un peu naïve dans le traitement architectural.

À l'intérieur, la localisation de la bibliothèque au sous-sol présente des difficultés, ne serait-ce qu'au niveau des possibilités de dommages aux collections causés par l'eau et des distances générées entre la bibliothèque et ses locaux périphériques.

On estime que les salles de cours sont bien traitées mais que la stratification des fonctions ne favorisera pas l'établissement de relations entre les professeurs et les étudiants.



Ci-haut: perspective
Ci-contre: plan du rez-de-chaussée

ST-GELAIS, TREMBLAY, BÉLANGER, BEAUCHEMIN / SAUCIER, PERROTTE

COMMENTAIRES DU JURY

Le projet est élégant, le jeu des matériaux a une certaine richesse mais cette froide élégance est apparue au jury peu appropriée au contexte du quartier Saint-Roch. La difficulté d'intégration de la banque et surtout le rapport qu'entretiennent avec elle les volumes qui lui sont superposés illustrent les difficultés perçues par le jury.

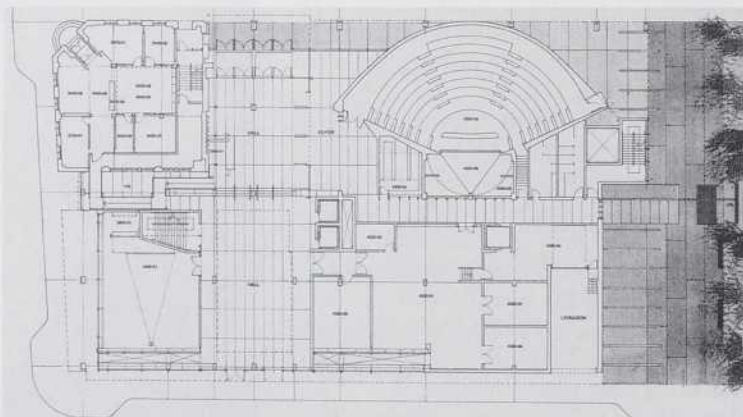
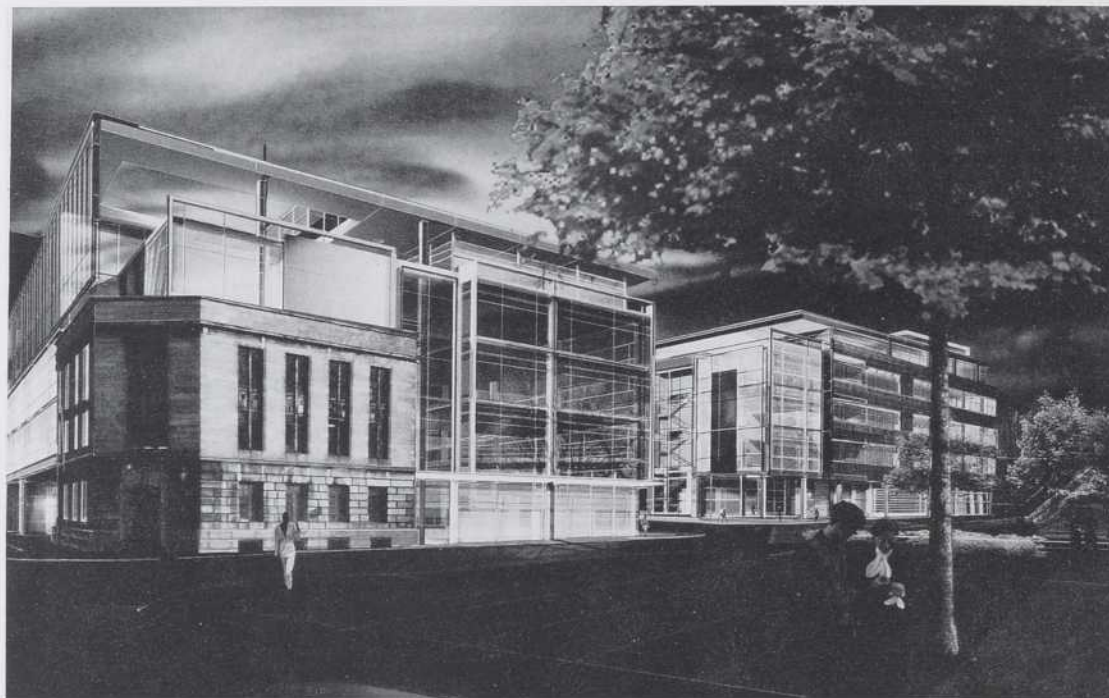
Le jury n'a pas senti que ce projet pouvait consolider un tissu urbain fragile mais il a estimé qu'il constituait un objet qui aurait pu être approprié dans un milieu mieux structuré.

Le jury n'a pas été persuadé de la pertinence de l'approche conceptuelle ni de la référence qui a servi à établir le niveau de la plaque virtuelle d'où émergent quelques éléments significatifs qui établissent le rapport entre le projet et la haute-ville. L'idée intellectuelle sous-jacente à l'élaboration du projet lui est apparu arbitraire.

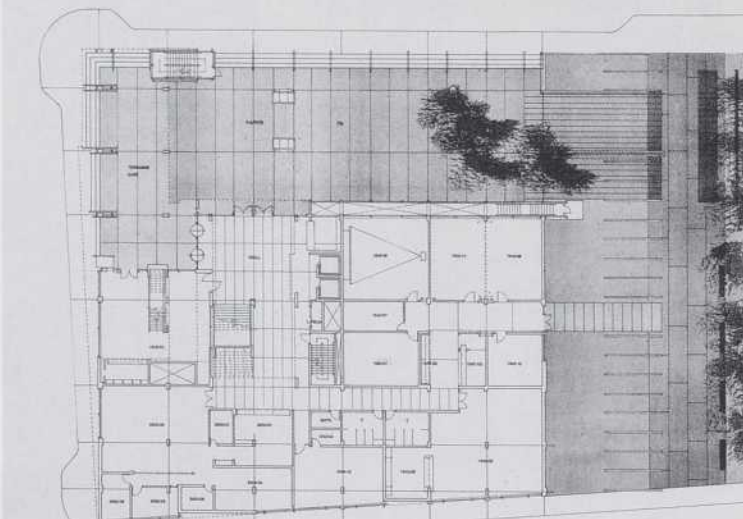
Si certains ont apprécié l'orientation donnée au projet par l'axe nord-sud qui s'élève graduellement vers la haute-ville, d'autres ont regretté le manque de synergie entre cet atrium et les espaces qui le jouxtent, à cause de mauvais arrimages entre ces espaces.

L'idée du préau, élément traditionnel de plusieurs maisons d'enseignement avait un certain sens mais a été mal exploitée à cause de l'orientation de cet espace et de son lien déficient avec l'atrium.

La disposition des espaces n'est pas apparue très fonctionnelle ni très attentive aux priorités établies du programme; la localisation de l'imprimerie au rez-de-chaussée, le mur aveugle de l'auditorium le long du boulevard Charest, la disposition de la bibliothèque aux étages supérieurs de l'immeuble ont été cités en exemple d'un certain manque de cohérence dans la planification.



RUE SAINTE-HELENE



Ci-haut: perspective
Ci-contre: plan du rez-de-chaussée

COMMENTAIRES DU JURY

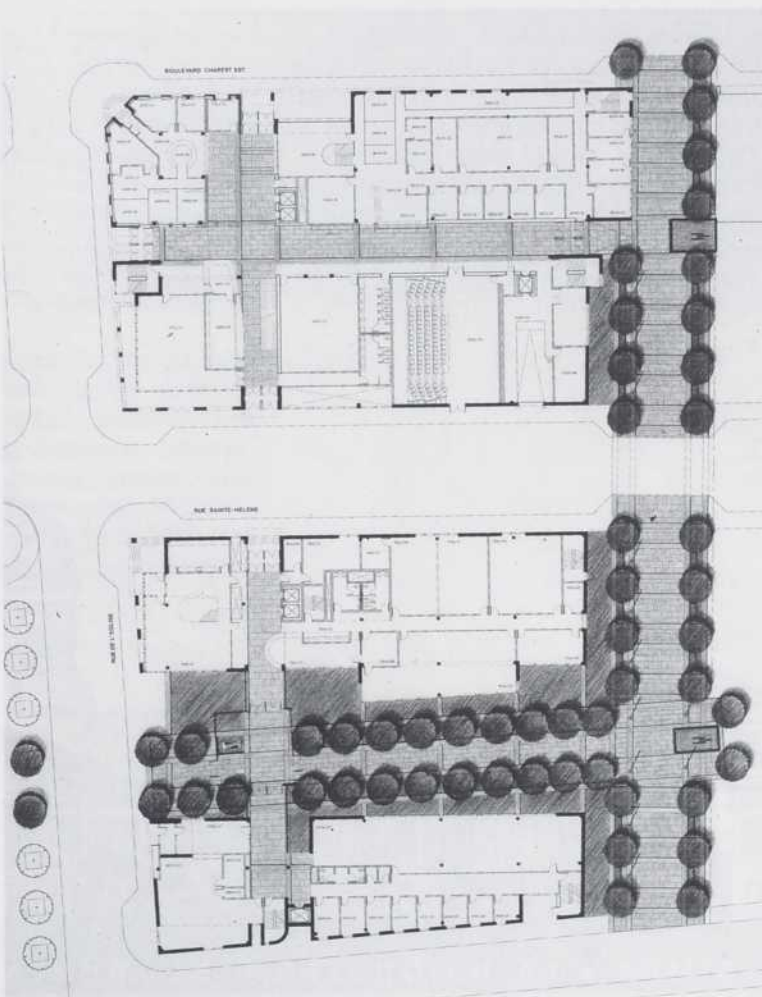
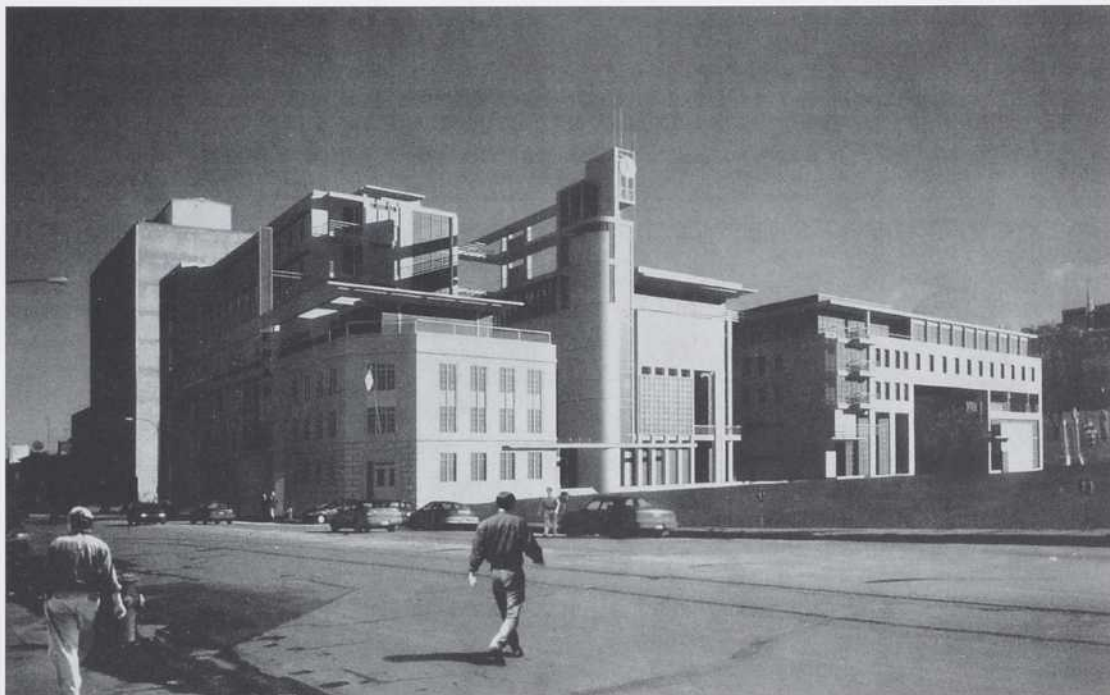
Le jury a apprécié les notions de promenade architecturée et de promenade paysagée proposées par l'architecte de même que les dégagements visuels que permet le projet vers la haute-ville. Il a aussi apprécié la façon dont le projet utilise la lumière naturelle.

Le jury n'a cependant pas été convaincu de la pertinence du langage architectural proposé, y voyant un collage d'éléments disparates mal intégrés, un éclectisme excessif.

Le jury estime de façon générale que le projet n'a pas su traduire ses principes avec suffisamment de rigueur pour qu'il en résulte une expression architecturale convaincante et suffisamment développée ainsi que des espaces intérieurs intéressants.

L'encadrement du jardin par le projet n'a pas non plus convaincu; la position de l'horloge à l'angle de la rue Sainte-Marguerite apparaît gratuite et distrait plutôt que d'affermir la position de l'immeuble; la grande arche est apparue comme une interprétation mal définie et d'échelle démesurée de la porte cochère. Il manque, face au jardin, une vraie tête d'îlot qui vienne en amorcer l'encadrement.

Le jury a aussi émis des réserves sur l'aménagement des espaces, estimant par exemple la disposition des bureaux de professeurs de l'ÉNAP peu propice aux échanges recherchés entre le corps professoral et les étudiants.



Ci-haut: perspective

Ci-contre: plan du rez-de-chaussée

OBJECTIFS DU CONCOURS

La gravure du projet du Marché, Circa 1850, conçu par William Footner proposait, du côté du port, un portique classique qui, présumément, aurait pu loger des escaliers vers la rue de la Commune comme on en retrouve, entre autre, à l'ancien palais de justice ou au couvent Saint-Nom-de-Jésus.

Ironie du sort, contraintes techniques ou économiques? Aujourd'hui, la grande porte reste un artifice puisqu'elle ne s'ouvre même pas sur l'étroit balcon suspendu à 6 mètres au-dessus de la rue de la Commune.

De l'histoire on retient que l'accès aux espaces du niveau de la rue de la Commune se faisait principalement de l'extérieur. D'ailleurs, l'espace central fut longtemps occupé par la glacière du marché logée entre les pilastres de support du dôme. Une photographie, Circa 1890, laisse voir un léger escalier — une issue de feu semble-t-il — enjambant les avant-toits qui prolongent le marché à l'extérieur.

Symbole de la réouverture du marché sur la rue, l'escalier, objet du concours, devra établir un lien efficace entre le hall principal au niveau de la rue St-Paul et les activités du niveau de la rue de la Commune.

Que sera-t-il? Certainement un «événement» significatif du projet contemporain de réhabilitation du Marché Bonsecours, mais néanmoins en harmonie avec le discours sur la symétrie que nous livre le monument, en s'assurant toutefois que cette intervention puisse être réversible. Et quoi encore? Un accès signal attractant, un lien confortable et sécuritaire, un déambulateur agréable... À la fois scène, estrade et gradins adaptables aux saisons et aux manifestations... Bref, un parvis propice aux regroupements ludiques, civiques, culturels...

MISE EN CONTEXTE

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a donné son accord en date du 25 octobre 1995, à la mise en oeuvre du projet de réhabilitation du marché Bonsecours. La Société Immobilière du Patrimoine Architectural s'est vue confier la réalisation de ce mandat.

L'achalandage nécessaire à la réhabilitation du marché Bonsecours commande la restauration des voies de circulation disparues et la restructuration de l'intérieur de l'édifice permettant l'établissement d'activités et la tenue d'événements largement ouverts au public.

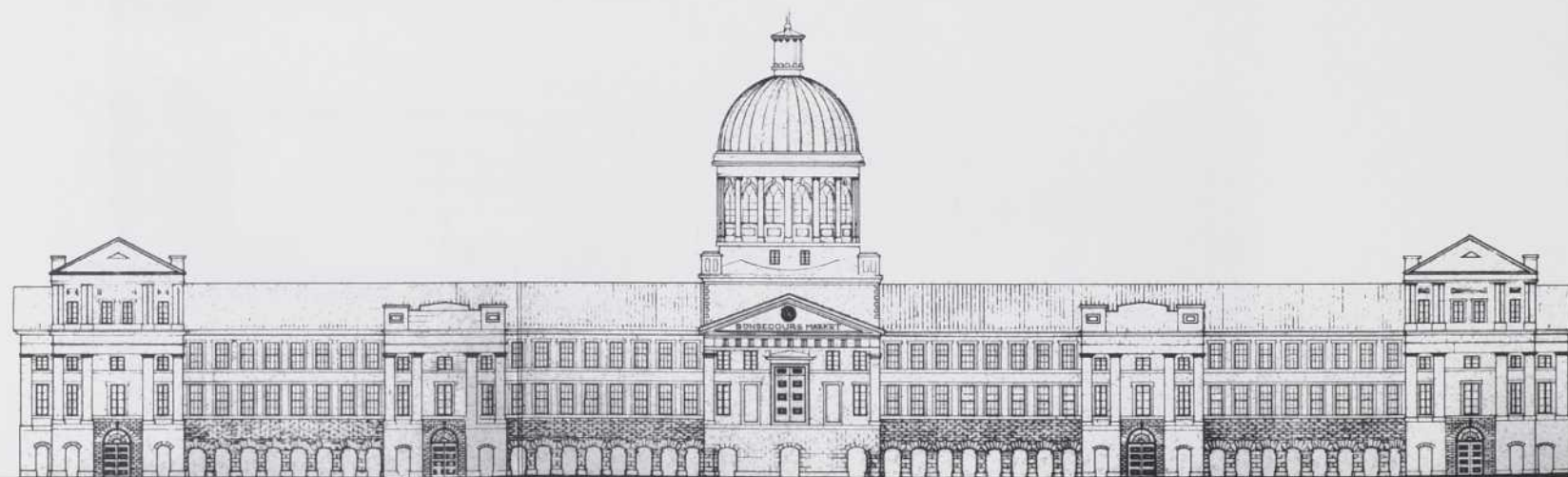
Le plan d'immobilisation affecté à la réhabilitation du marché Bonsecours bénéficie d'une subvention dans le cadre de l'entente M.C.C.Q. / VILLE — entente intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce plan prévoit entre autres les interventions nécessaires à la conservation des composantes anciennes de l'édifice, à la restauration des accès et passages publics, à la transformation des systèmes mécaniques en fonction d'une approche bioclimatique et la réhabilitation fonctionnelle de l'édifice.

L'édifice du marché Bonsecours est considéré comme l'une des plus importants monuments historiques montréalais en plus d'avoir une très grande importance dans la mémoire populaire des Montréalais. Il est de plus considéré comme un véritable fait urbain qui a, dans le passé, organisé la vie économique et sociale de l'est du Vieux-Montréal. Cette situation explique l'importance qui sera accordée à situer l'ensemble des interventions contemporaines qui y seront effectuées dans une perspective de continuité historique.

LE CONCOURS

Plus de 75 jeunes architectes et designers de moins de quarante ans ont participé à la douzième édition du Concours ARQ. Ce concours était organisé en collaboration avec la Société Immobilière du Patrimoine Architectural de Montréal (SIMP) dans le cadre du projet de réhabilitation du Marché Bonsecours.

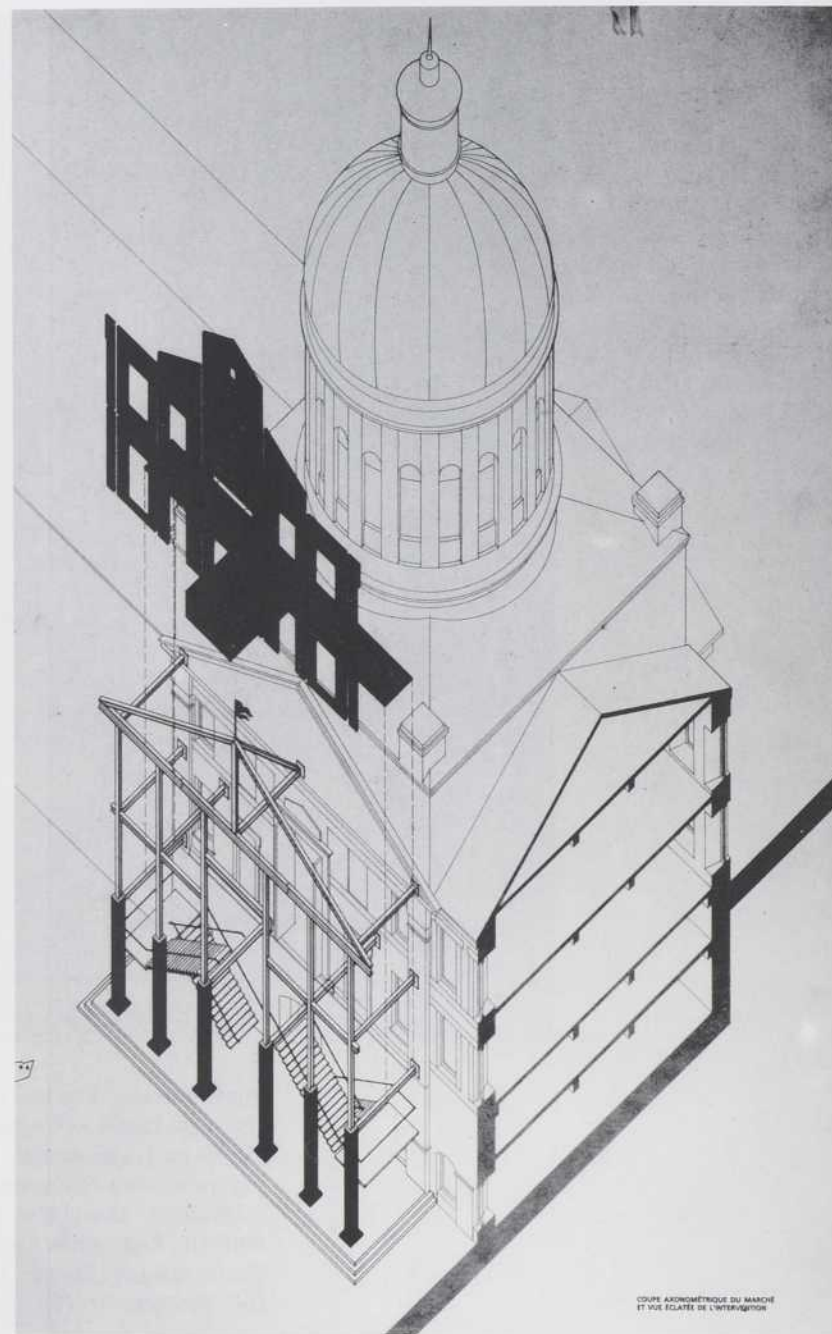
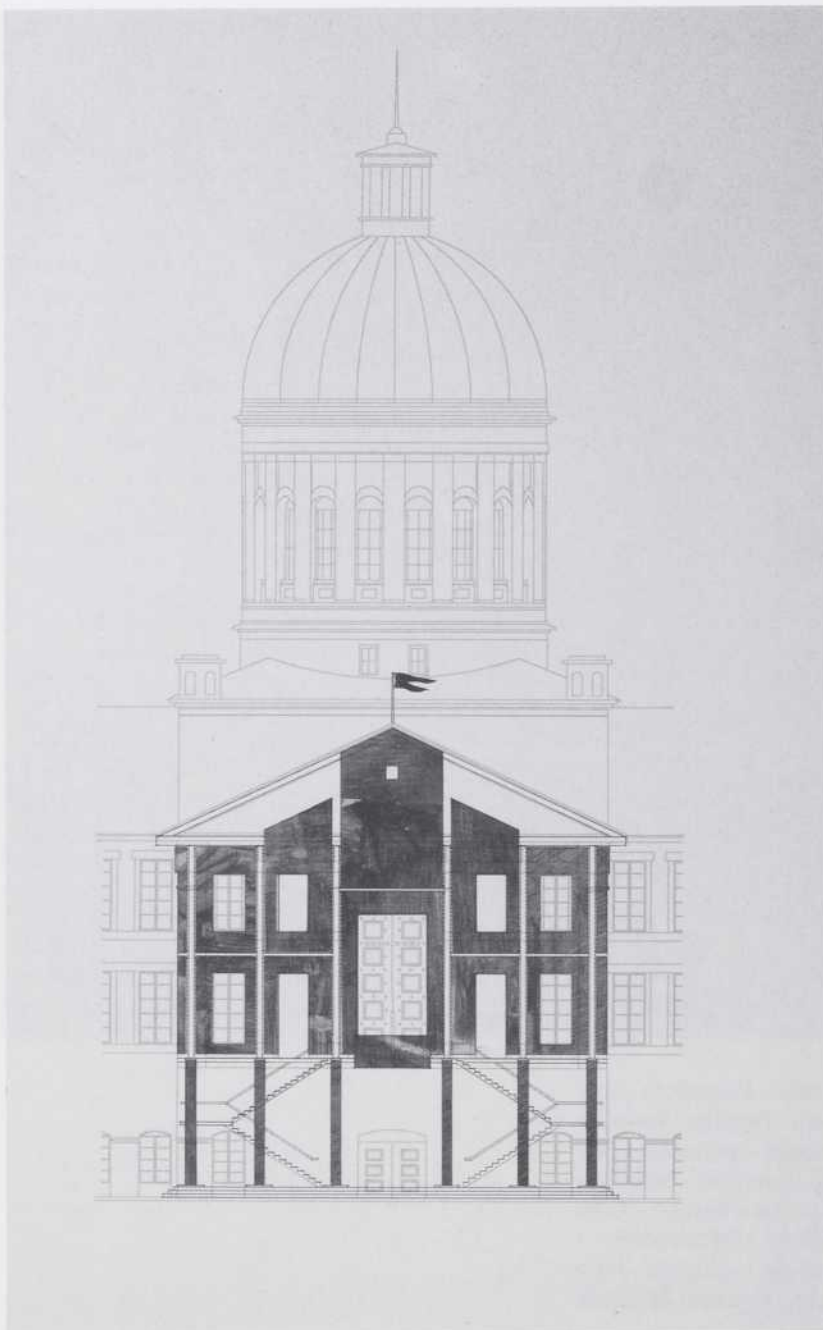
Le jury du concours, composé de Georges Adamczyk, Philippe Lupien, Paul Faucher et Pierre Boyer-Mercier, a retenu pour l'exposition du concours une quarantaine de projets des plus sérieux aux plus fantaisistes. À la fin, le jury a privilégié la qualité de l'espace scénique, la réversibilité de la construction, le minimalisme de l'intervention et la qualité de la présentation, pour déterminer ses lauréats.



LE CONCOURS ARQ 1996 A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR LA SIMPA ■ LA BRIQUETERIE ST-LAURENT ■ LES PRODUITS ISOLANTS CELFORTEC



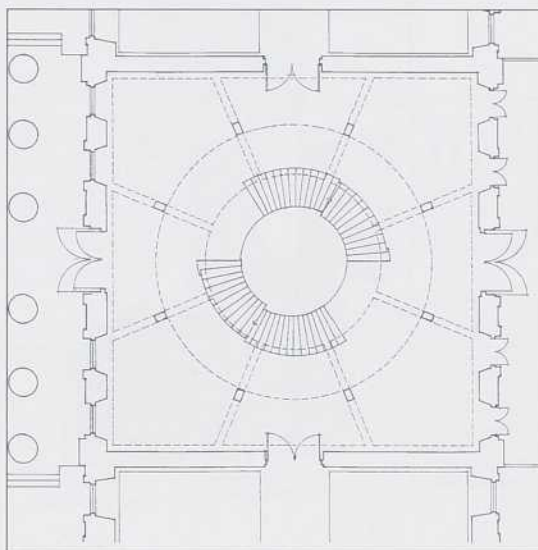
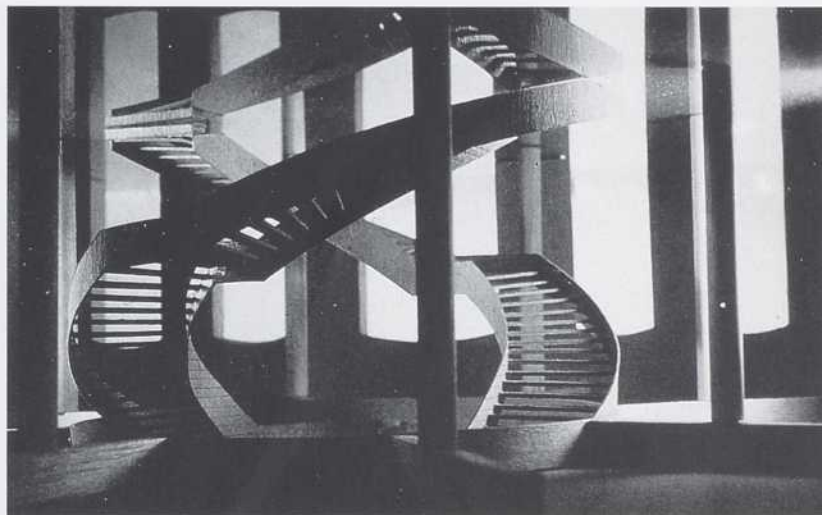
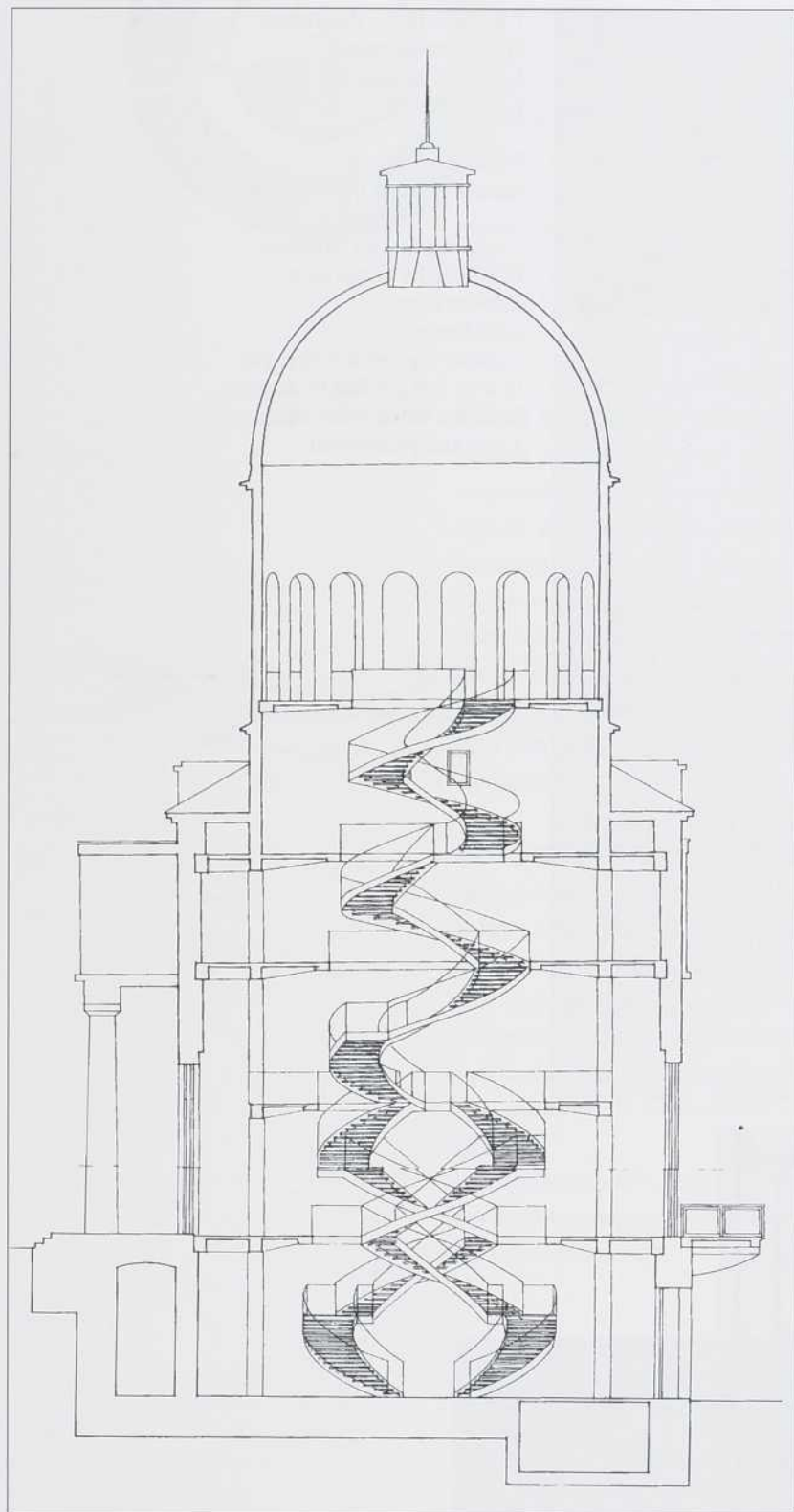
Quatre saisons - Espace - Lumière - Volumétrie - Marché - Promenade - Observatoire - Paysage - Spectacle - Vieux port - Déambuler - Passage - Animation - Fête - Transparence - Événement - Réversible - Sobriété - Patrimoine - Monument historique - Respect - Célébration - Rencontres - Modernité - Réhabilitation - Quatre saisons - Espace - Lumière - Volumétrie - Marché - Promenade - Observatoire - Paysage - Spectacle

LE 2^e PRIX : DOMINIQUE DUMONT, JEAN-LOUIS LÉGER

Le marché retrouvera ses fonctions traditionnelles de marché public et de lieu d'échange civique et culturel dans un contexte urbain nouveau, le projet se distingue donc à travers une structure contemporaine pour signaler un événement important.

Composition tripartite. Bien que la nouvelle structure se démarque du Marché au niveau de sa matérialité, sa forme est fortement liée à celle de l'entrée principale de la rue Saint-Paul et à la façade correspondante de la rue de la Commune. En fait, le projet interprète l'idée d'une composition tripartite, profondément ancrée dans la tradition architecturale

classique et récupère les éléments existants essentiels. La *base* comprend un socle de trois marches duquel s'élèvent un double escalier à deux volées et six colonnes. Le *corps* est constitué d'une charpente et d'un parement d'acier sur lesquels se trouvent une passerelle et un balcon. La *tête* chapeaute le tout d'une structure triangulaire, dont le parement reprend la figure connue qui réfère autant à la forme d'une basilique avec nef centrale et bas-côtés symbolisant l'entrée et le passage, qu'à la forme de certains bâtiments-silos présents dans le port de l'époque industrielle.



L'un après l'autre, ils s'engagèrent dans l'escalier en vis d'Archimède. Une vague lueur venait d'en haut.

Ils montèrent vingt-quatre tours de vis et s'arrêtèrent pour souffler.

- C'est dur! dit l'un.

- Encore deux tours et demi, dit l'autre.

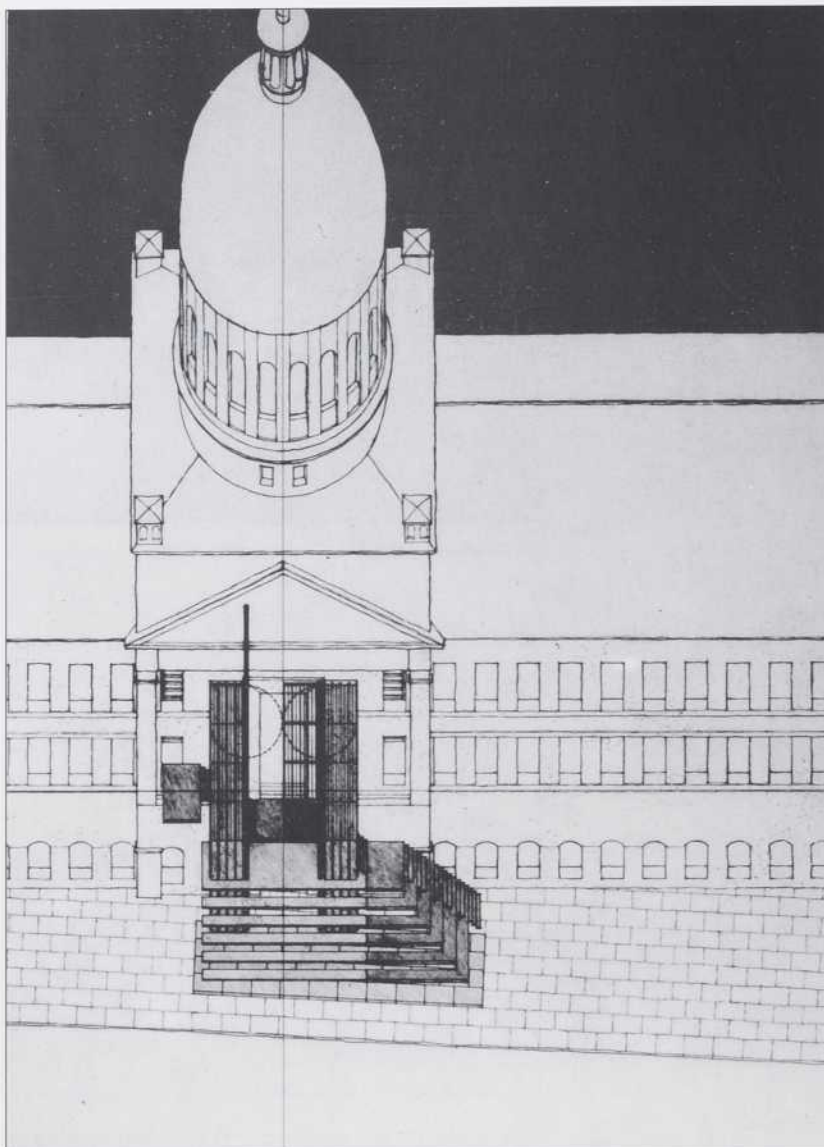
Ils émergèrent sur la plate-forme située à cent mètres au dessus du sol, que l'on devinait à peine à travers le brouillard. Les nuages entraient sans façon et traversaient l'espace en flocons gris et amples.

- Il fera beau, dit l'un en reniflant l'odeur des nuages. Ils sentent le serpolet.

- Avec une trace d'aubifoin, dit l'autre, ça sent ça aussi.

Au dessus d'eux, les piliers montaient, montaient, et paraissaient se rejoindre très loin. La pierre mate, d'un beau blanc crème, caressée par le doux éclat du jour, réfléchissait partout une lumière légère et calme. Tout en haut, c'était bleu-vert.

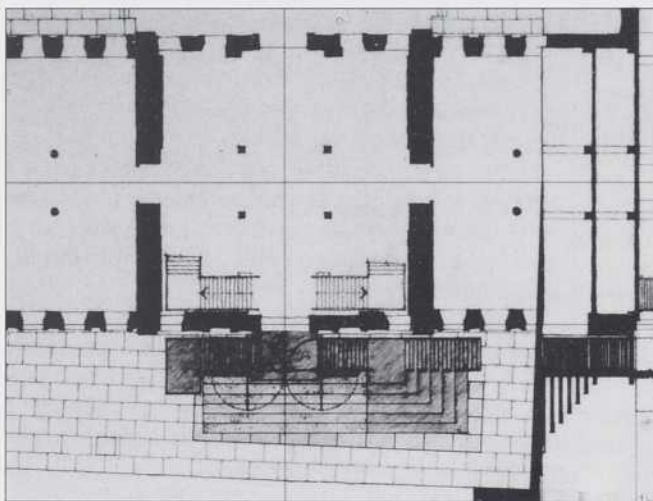
LE 4^e PRIX : PIERRE CORRIVEAU



L'homme libéré des Dieux,
Le fronton disparaît.
La sonde cherche un
remplacement

L'enceinte, lieu de
rassemblement des hommes

L'escalier sort du bâtiment
et descend à la rue pour
appeler le public
à l'échange.
La base très relative marque
la zone des gradins et suggère
la notion «culturelle» inhérente
à tout rassemblement.



Nous ne fabriquons pas le tapis. Nous le perfectionnons.



Une solution plus musclée.

Exigez un tapis dont la résistance est à la hauteur de la tâche. Les tapis en nylon Zeftron^{MD} de BASF bénéficient d'une certification de rendement. Ils résisteront à de longues années d'utilisation; c'est garanti. Les tapis en nylon Zeftron^{MD} sont soumis à plus d'une trentaine de tests rigoureux d'usure; s'ils ne sont pas à la hauteur, le nom «nylon Zeftron^{MD}» n'y est pas apposé. Chaque tapis est ainsi classifié, ce qui vous facilite le choix du tapis qui s'impose en fonction de l'usage auquel il est destiné.

Une solution plus logique.

La fibre de nylon 6ix^{MC} de BASF est entièrement recyclable. C'est donc dire qu'un tapis portant le logo 6ix Encore^{MC} n'a pas à aboutir dans une décharge. Nos fibres de nylon peuvent être recyclées et servir à fabriquer des tapis neufs en tous points égaux aux tapis fabriqués avec des fibres vierges. Il s'agit là aujourd'hui d'un atout unique en son genre au sein de l'industrie du tapis - un atout qui promet d'avoir un impact écologique positif partout en Amérique du Nord.



ENCORE

Une solution perfectionnée.

Nous avons conjugué les atouts de la force et de la logique pour créer de meilleurs tapis. Et nous avons fait en sorte que ces meilleurs tapis se reconnaissent plus facilement.

En voyant le logo du nylon Zeftron^{MD} sur les livres pour architectes et les échantillons de tapis, vous êtes assuré que le rendement de ces tapis est garanti.

Le logo 6ix Encore^{MC} signifie que le tapis est admissible au programme de recyclage breveté 6ix Encore^{MC} de BASF.



BASF

UNE MENTION : JEAN-CLAUDE DESJARDINS, KARIM DURANCEAU, PIERRE VÉZINA

Le projet est composé:

- D'un espace public semi-extérieur évidé qui évoque l'idée de liberté autant au niveau de l'espace qu'au niveau du programme. (Salle polyvalente où l'on met en scène produits de consommations, produits d'alimentation (citrouilles l'automne), expositions, performances,... petite scène de théâtre où les utilisateurs du marché sont les acteurs).

- D'un escalier faisant le lien entre la rue Saint-Paul et de la Commune. Escalier massif soulignant le geste fort de la rue intérieure (pouvant aussi être perçu soit comme le prolongement extérieur de la scène intérieure soit comme une estrade où les gens s'assoient pour observer le grand spectacle des installations du vieux-port).

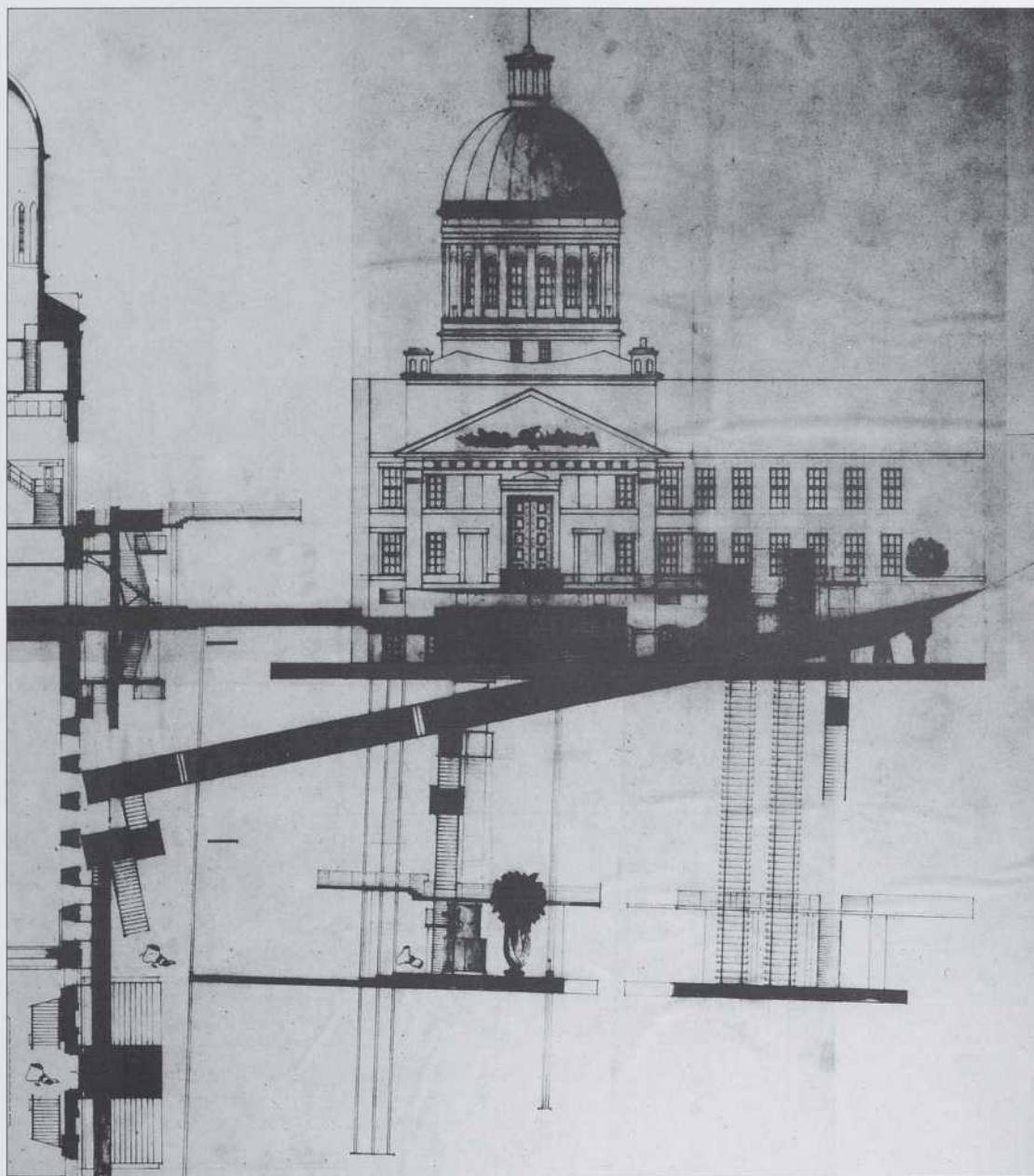
- De deux ouvertures et portes monumentales, créant un signal s'apparentant à une levée de rideau (ouverture et fermeture du marché).

- D'un volume de verre et d'acier reprenant la matérialité des installations industrielles du vieux-port et le volume du décroché en façade prévu initialement par l'architecte. Ce volume important est un signal indiquant à l'échelle de la rue l'entrée du bâtiment.

Le projet propose:

- Que la nuit, le front bâti présentement éclairé avec des lumières au sodium soit rehaussé localement avec de la lumière blanche ou plus intense pour faire ressortir les bâtiments monumentaux de la rue. Le Marché Bonsecours avec son vécu phénoménal (marché public, parlement temporaire, hôtel-de-ville temporaire,...) pourrait être éclairé davantage devant ainsi plus lumineux sur les ailes latérales du bâtiment et encore plus lumineux sur son axe central (coupole et volume de verre-écran). Étant dans une époque que certains définissent comme l'ère de l'information, le volume de verre pourrait servir d'écran pour des projections animées de type multimedia.





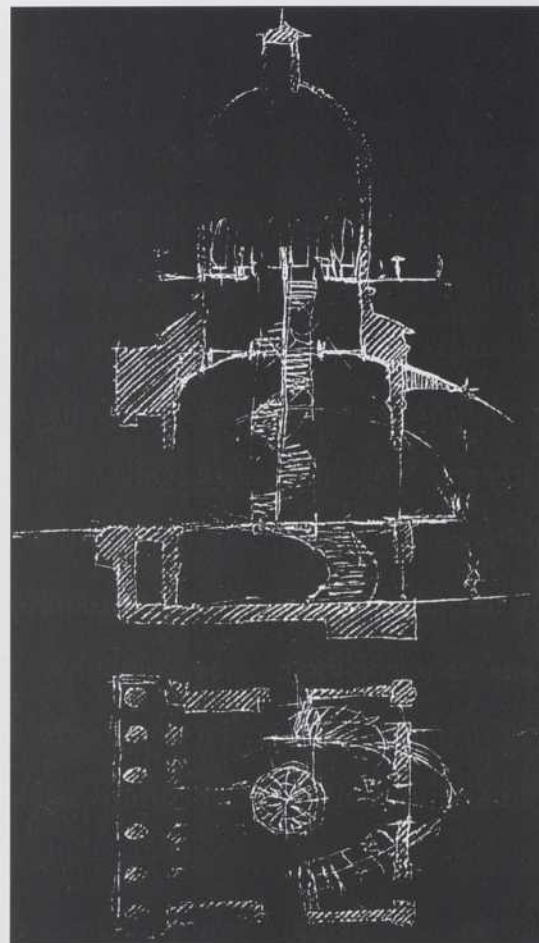
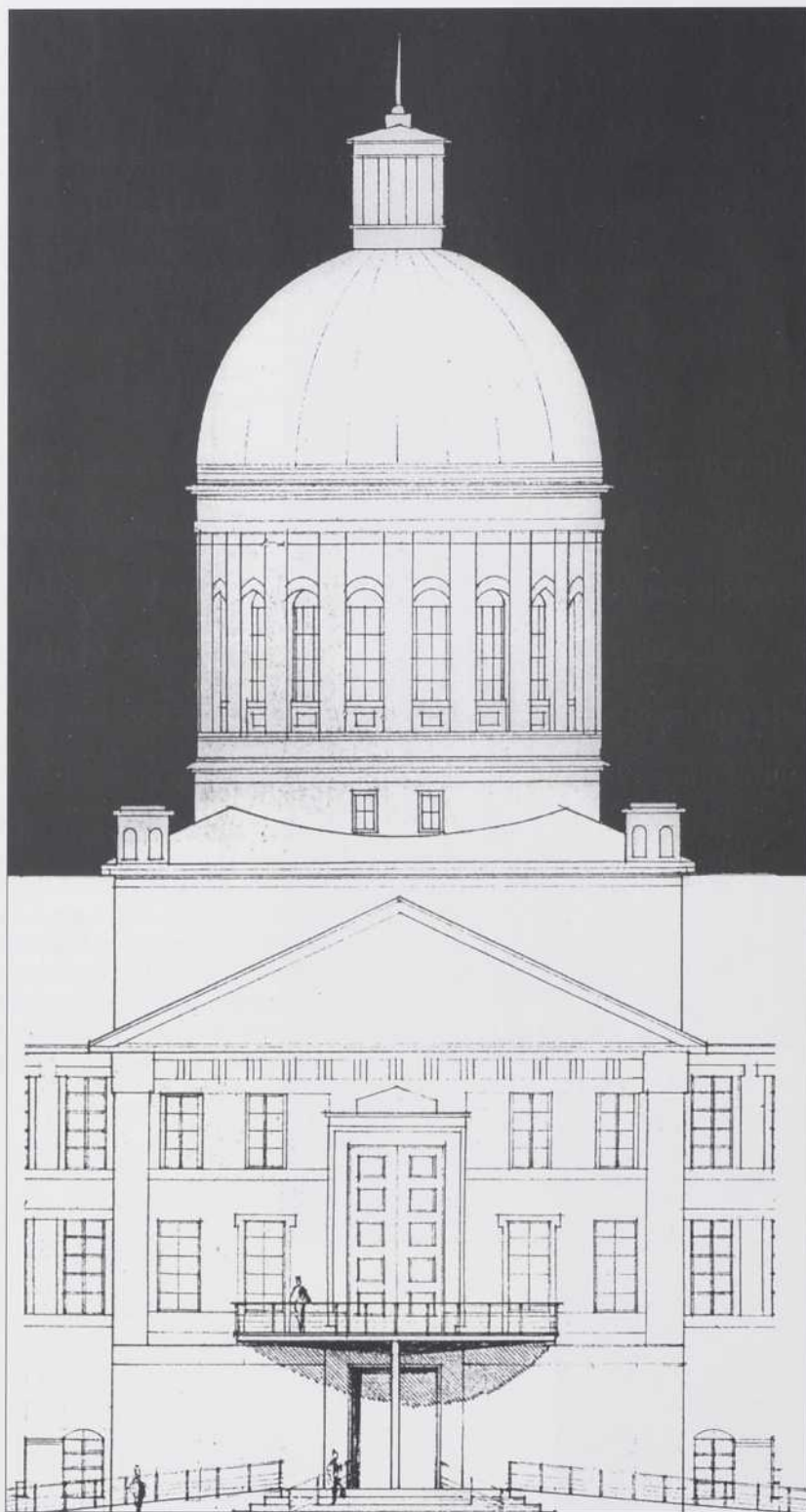
... paraîtra à une fenêtre et ce qu'il apercevra; à suivre le poids des faîtes conduit le long des murs et des voissures jusqu'à la fondation; à sentir les efforts contrariés des charpentes, les vibrations du vent qui les obsédera; à prévoir les formes de la lumière libre sur les tuiles, les corniches, et diffuse, engagée dans les salles que le soleil touche aux planchers.

jugera le faix du linteau sur les supports, l'opportunité de l'arc, les difficultés des voûtes, les cascades d'escaliers vomis de leurs perrons, et toute l'invention qui se termine en une masse durable. (...)

l'immobilité d'un édifice est l'exception; le plaisir est de se déplacer jusqu'à le mouvoir et à jouir de toutes les combinaisons que donnent ses membres qui varient: la colonne tourne, les profondeurs dérivent, des galeries glissent, mille visions s'évadent du monument, (...).

Paul Valéry, Introduction à la méthode de Léonard de Vinci.

UNE MENTION : STÉPHANE LEMAY, STEPHEN TESSIER



Pour nous, le marché devient une possibilité de réanimation, de réinsertion et de réappropriation de l'espace public par les citoyens. Le marché au sein de la ville contient le germe de l'urbanité. Lieu de rencontres et d'échanges. Il demeure toujours le moment fort de la ville. Il est le symbole des conflits intérieurs propre à la ville et à ses quartiers entre ses marchands avides de profits et ses résidents épris de sens civique. Le marché et l'habitat sont l'extraversion et l'intraversion de l'homme. Mais la dualité se résout dans l'unité.

Ceci n'est pas une naissance mais une résurrection. Le marché tout comme l'oeuf symbolisent la genèse du monde et contiennent en germe la multiplicité des êtres. L'oeuf ne se rapporte pas tant à la naissance qu'à une renaissance répétée, ainsi en est-il du marché qui renaît à chaque saison. Permutation de l'oeuf et du marché, l'histoire des civilisations. L'oeuf est dans le marché; le marché est dans l'oeuf.

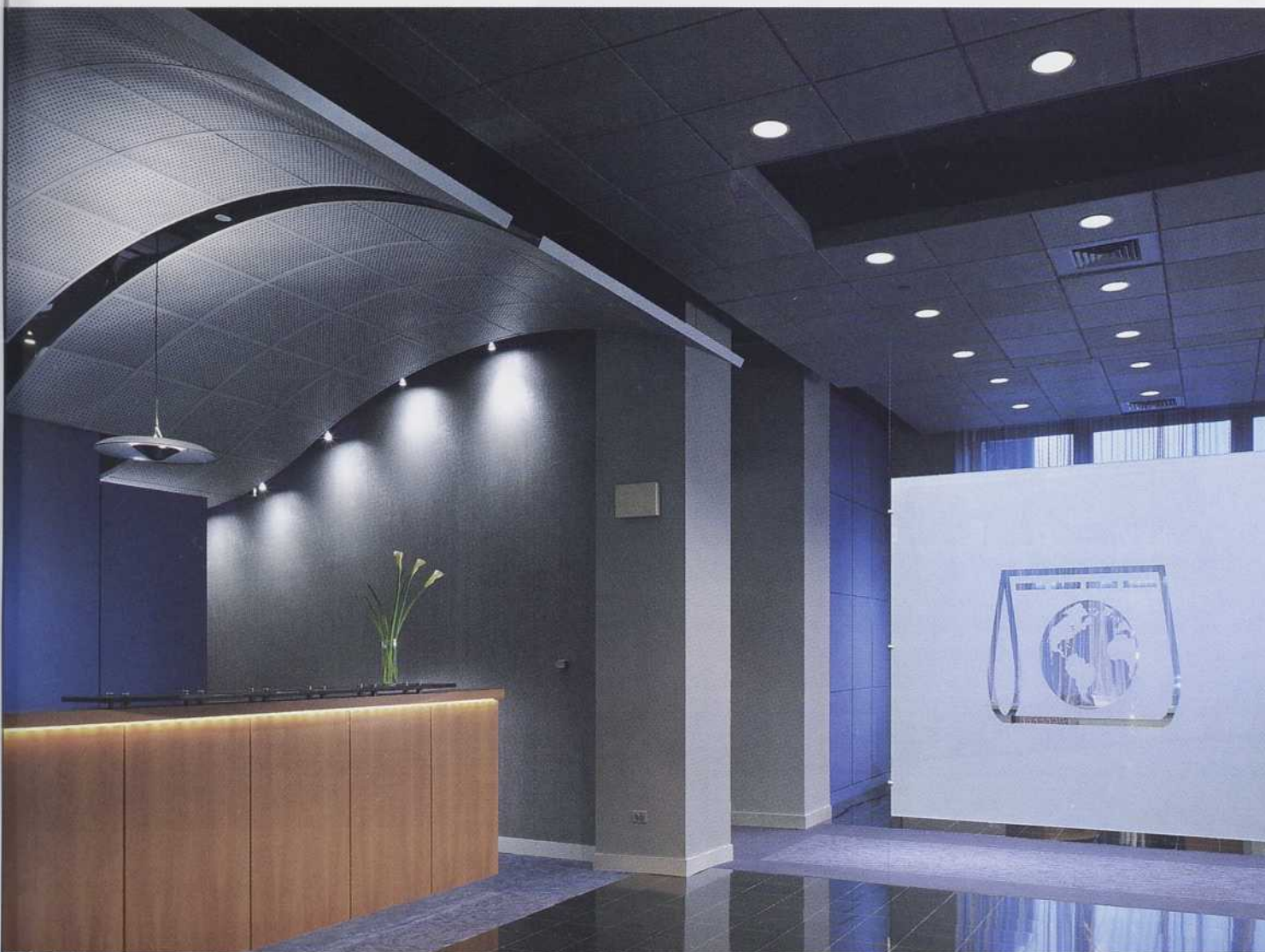


CURVATURA

Notre système de plafond Curvatura vous permet d'intégrer des courbes dans les endroits les plus inattendus et de créer vos propres assemblages tridimensionnels, avec la couleur, l'élégance et l'effet que vous désirez.

Grâce à des combinaisons uniques de pièces standards, vous pouvez travailler avec des formes ondulées en nombre illimité. Votre créativité connaîtra de nouveaux sommets.

DES MOTIFS DE PLAFOND QUI DÉPASSENT L'IMAGINATION



De plus, vous pouvez installer la suspension Curvatura seule ou avec l'un de nos panneaux flexibles de garniture. Les panneaux disponibles comprennent les modèles en aluminium perforés et non perforés, le treillis en fil métallique et le plastique translucide.

Les éléments sont offerts dans n'importe quelle couleur et comme le système Curvatura se compose d'une suspension DONN, il est facile à installer et convient aux constructions neuves et aux rénovations.

Et comme Curvatura ne vous impose aucune limite, nous avons préparé un kit d'assemblages Curvatura à votre intention. Ce kit facilite la préparation des assemblages et des devis descriptifs. Il comprend 100 assemblages de courbes standards à tracer, un gabarit de dessin, des données techniques et un guide de devis descriptif.

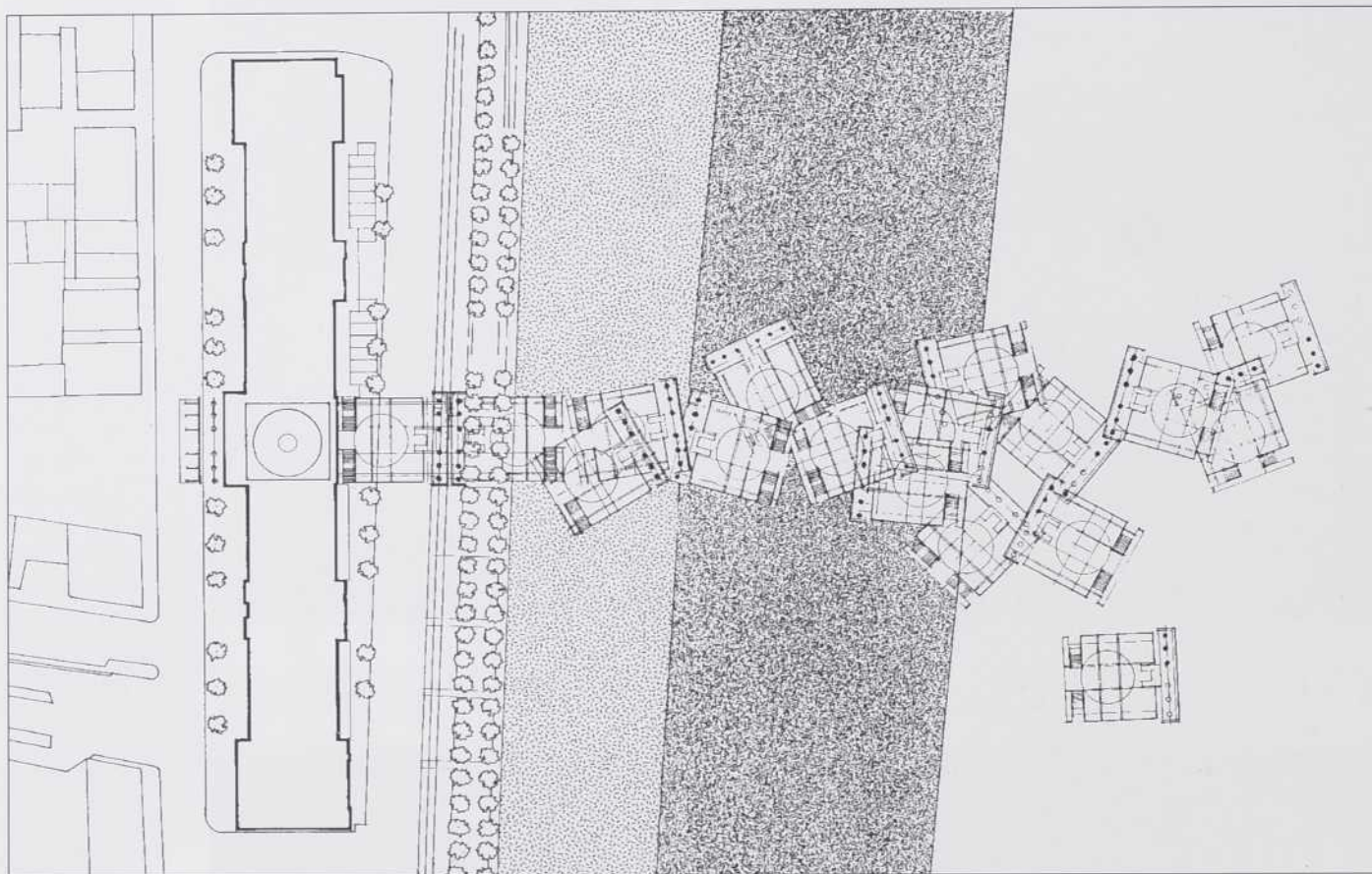
Pour plus de détails, composez le 1-800-363-8844 ou le (514) 356-3950 (Montréal)
Web site: <http://www.cgcin.com>

le 3 système de plafond
curvatura

CGC

Intérieurs CGC, division de CGC Inc.

UNE MENTION : JAY FREDERIK HISCOX



L'ESCALIER SANS FIN

Les plaques de verre moulé surgissent et retournent au fleuve:

L'Hiver; un flot de glace saisie en un moment d'immobilité.

Au Printemps; une célébration de la débâcle du St-Laurent.

L'Été; place au spectacle et à la fête.

L'Automne; une ode aux couleurs du crépuscule, grâce à l'illumination par-dessous des plaques de verre.

En tout temps, le balcon de la ville sur le monde.

«Un monument dépend de l'endroit précis qu'on lui a choisi, de la façon dont le soleil s'y reflète à l'aube et au couchant, de ses alentours»

Constantin Brancusi



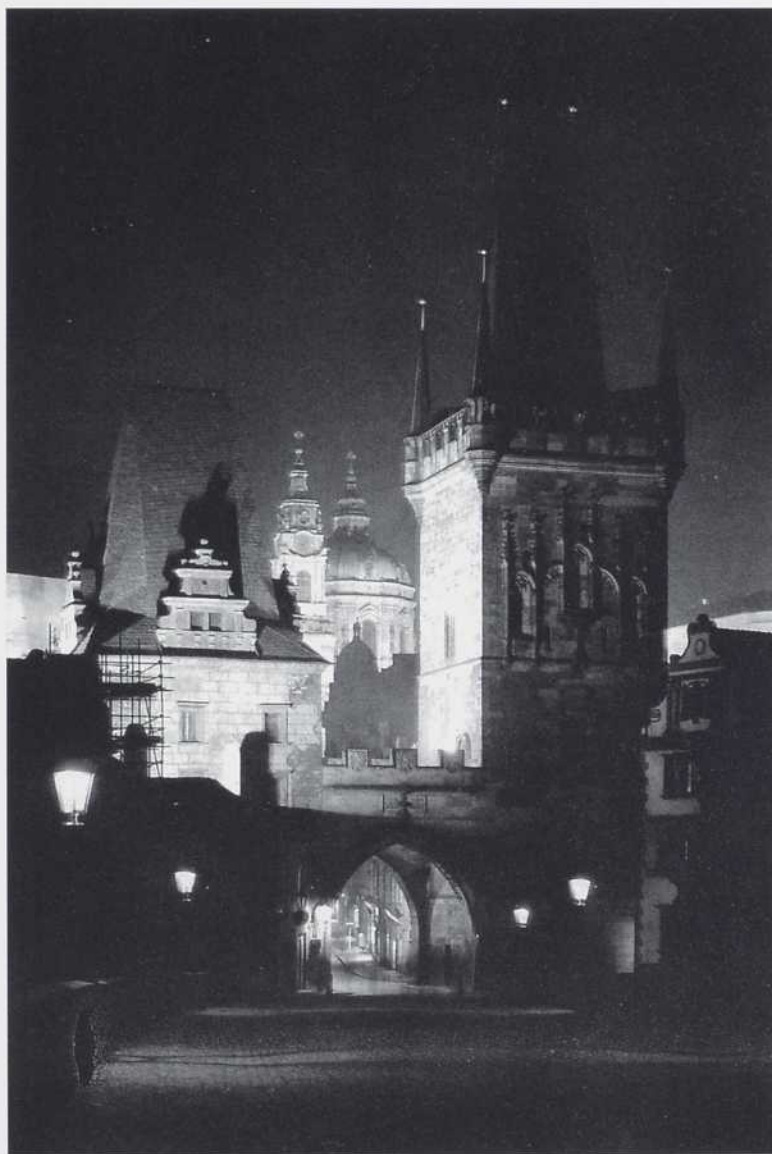
VOYAGES

La Promenade L.TÉE
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC



En collaboration avec Rêvatoours

D E P R A G U E À V I E N N E



LA BOHÊME ET LA MORAVIE

Du 31 mai au 15 juin 1997, un circuit culturel exclusif accompagné par Mme Alena Prochazka (M. Arch.), native de Prague, qui enseigne à l'École d'Architecture de l'Université de Montréal et à McGill. Deux semaines au coeur de l'Europe pour découvrir:

- l'inoubliable capitale de la République Tchèque, l'une des villes les plus belles et les plus romantiques du monde
- les principaux sites de Bohême et de Moravie, paysages et villages pittoresques, monuments anciens ou pionniers de la modernité
 - les vins du Slovaquie, la bière de Plzen et toute la gastronomie d'Europe centrale
 - Vienne enfin, où ceux qui le désirent pourront éventuellement prolonger leur séjour.

Pour informations et itinéraire détaillé: Voyages La Promenade Ltée, (514) 974-2633 ou 1-800-265-02185



LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE QUI MÈNE À L'EXCELLENCE

STATION D'ÉPURATION DES EAUX DE TERREBONNE
BIRTZ, BASTIEN, ARCHITECTES



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture industrielle

LA MAISON DES ÉCLUSIERS, VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
CARDINAL HARDY ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES



Prix
d'excellence
en architecture
1993

MENTION
dans la catégorie
Architecture commerciale

Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture commerciale



CENTRE DE TENNIS DU PARC JARRY
GAUTHIER, GUITÉ, DAoust, ARCHITECTES
LE GROUPE LESTAGE, DESIGN URBAIN
PROVENCHER, ROY, ARCHITECTES
LES ARCHITECTES DUPUIS, DUBUC ET ASSOCIÉS



Prix
d'excellence
en architecture
1996

PRIX
D'EXCELLENCE
dans la catégorie
Architecture institutionnelle

CENTRE SPORTIF ET COMMUNAUTAIRE JEAN-CLAUDE-MALÉPART,
MONTRÉAL
RUBIN ET ROTHMAN ASSOCIÉS, ARCHITECTES
SAIA ET BARBARESE, ARCHITECTES

À Québec : 1780, Route de l'aéroport, Sainte-Foy (Québec), G2E 3M2, Tél.: (418) 872-3738, 1-800-463-5944 / Fax: (418) 872-2895

À Montréal : 9485, Pascal-Gagnon, Saint-Léonard (Québec), H1P 1Z4, Tél.: (514) 325-2544 / 1-800-363-9923